



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 017 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 5 février 2008

—
Président

M. James Rajotte

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mardi 5 février 2008

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): Chers collègues, je déclare ouverte la 17^e réunion du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Nous poursuivons notre examen du secteur des services au Canada, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants de trois organismes. Nous commencerons par entendre ceux qui sont ici, et nous terminerons avec le témoignage par vidéoconférence.

Nous recevons aujourd'hui deux représentantes de BIOTECanada: Mme Cate McCready, vice-présidente des affaires extérieures, et Mme Joanne Harack, coprésidente du comité des relations publiques.

Ensuite, deux représentants de l'Alliance canadienne de technologie de pointe: M. Barry Gander, vice-président exécutif, et M. Eli Fathi, vice-président de la commercialisation.

Enfin, un représentant de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Je tiens à remercier M. Dirk Pilat, chef de la Division des sciences et de la technologie, qui a accepté de témoigner par vidéoconférence. Je crois comprendre que vous êtes à Paris. Bienvenue, et merci de vous joindre à nous de si loin.

Nous allons entendre les témoins dans cet ordre. Vous aurez entre cinq et sept minutes pour présenter votre exposé, après quoi, nous passerons aux questions. La réunion va durer environ 90 minutes. Nous discuterons ensuite de la motion de Mme Brunelle.

BIOTECanada va prendre la parole en premier. Madame McCready, nous vous écoutons.

[Français]

Mme Cate McCready (vice-présidente, Affaires extérieures, BIOTECanada): Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous remercie de me donner l'occasion d'être parmi vous aujourd'hui.

[Traduction]

J'aimerais vous présenter Joanne Harack, coprésidente du comité des relations publiques chez BIOTECanada. Elle agit à titre de conseillère principale et s'intéresse surtout aux questions touchant les ressources humaines.

Joanne va prendre la parole en premier.

[Français]

Mme Joanne Harack (coprésidente, Comité des relations publiques, BIOTECanada): Merci, Cate.

Bonjour, mesdames et messieurs.

[Traduction]

Merci de nous avoir invitées à comparaître devant vous aujourd'hui.

Comme vous l'avez vu dans le cadre de vos travaux, l'économie mondiale est en train de subir une mutation profonde qui risque d'avoir un impact encore plus profond que la révolution industrielle. Caractérisée par le déclin des industries traditionnelles, les changements technologiques rapides et une convergence technologique qui va s'intensifiant, cette mutation entraîne des conséquences pour tous les secteurs.

Par conséquent, à l'instar des autres pays industrialisés, le Canada doit réagir à la fois aux défis et aux occasions qui se présentent côté bien-être économique et qualité de vie. Le principal moteur de la prospérité économique, c'est l'innovation fondée sur le savoir.

Notre économie repose de plus en plus sur la biotechnologie. La biotechnologie, au sens traditionnel du terme et en raison de son influence sur diverses industries, compte pour le tiers de l'activité économique mondiale. Ce secteur figure parmi les plus innovateurs au Canada. Nos entreprises consacrent plus de 12 p. 100 de leurs dépenses totales à la R-D, une réalisation remarquable quand on considère qu'elles emploient habituellement moins de 50 personnes et n'ont pas encore réalisé des profits.

L'impact de la biotechnologie dépasse, de loin, le nombre d'entreprises traditionnellement regroupées dans ce secteur. Les innovations en biotechnologie industrielle agissent sur le secteur des services de centaines de façons. Les soins de santé, l'agriculture, le transport, la construction, les entreprises industrielles et manufacturières plus traditionnelles, tous aujourd'hui ont la possibilité de tirer parti des innovations biotechnologiques. Ils ont aussi un rôle à jouer dans le succès des innovations futures.

Les Canadiens sont en train d'inventer de nouveaux modèles de création de valeur. Les partenariats publics-privés comme le Centre for Drug Research and Development à Vancouver, le Centre canadien de rayonnement synchrotron à Saskatoon, l'Institut de recherche sur le cancer de l'Ontario et d'autres initiatives du même genre au Canada sont perçus comme un nouveau moyen de transformer les investissements publics dans la recherche fondamentale en retombées socioéconomiques.

Les entreprises biotechnologiques misent beaucoup sur le savoir et la recherche. Leur financement, leur essor, leur capacité fondamentale de créer de la valeur sont étroitement liés à la prospérité économique, à laquelle elles contribuent, de douzaines d'acteurs du secteur des services qui se spécialisent dans les domaines juridique et financier, les études de marché, la consultation générale, pour ne nommer que ceux-là.

Compte tenu de l'expertise reconnue que possède le Canada dans le domaine biotechnologique, nous devons tirer parti des investissements dans la recherche pour permettre aux entreprises novatrices de croître et de prospérer. Sinon, nous risquons de compromettre les possibilités de développement économique, y compris les emplois d'aujourd'hui et de demain, qu'offrent les secteurs des services et de l'industrie.

Mme Cate McCready: Le gouvernement fait partie intégrante du succès des entreprises émergentes. Il peut contribuer à créer un environnement économique capable d'exploiter le savoir et de le transformer en produits pour le marché mondial.

La diversité de ces produits est énorme: mentionnons les articles d'ameublement respectueux de l'environnement, les tissus recyclables, les colorants et autres procédés écologiques, le canola, le biocarburant. La liste est longue. Ils illustrent les usages de la biotechnologie dans la vie des Canadiens.

La communauté internationale est consciente des possibilités qu'offrent les entreprises biotechnologiques canadiennes. Axela, de Toronto, a reçu, en 2007, le Frost & Sullivan's North American Protein Assays Product Innovation of the Year Award. Bio MS Medical, d'Edmonton, une entreprise qui met au point des traitements pour la sclérose en plaques à la fine pointe de la technologie, a formé un partenariat avec Eli Lilly et conclut une entente de près de 500 millions de dollars pour optimiser la valeur de son produit sur le marché mondial. Medmira, de Halifax en Nouvelle-Écosse, une entreprise qui a mis au point un test de dépistage rapide du VIH, commercialise maintenant son produit en Russie et en Chine. Medicago, de Québec, a présenté la technologie qu'il utilise pour développer des vaccins à l'Organisation mondiale de la santé. Resverlogix, de Calgary, a récemment été désigné pionnier technologique pour l'année 2008 par le Forum économique mondial. En fait, c'est la deuxième année de suite qu'une entreprise canadienne se voit décerner le prix.

Ce sont là des exemples, et il en existe des douzaines, de l'ingéniosité canadienne qui attire l'intérêt de nos partenaires et concurrents à l'échelle mondiale. Le Canada, s'il veut tirer le maximum de son expertise en biotechnologie, doit être plus compétitif et plus réaliste pour ce qui est des ingrédients dont il a besoin pour réussir, soit des idées, des ressources et des capitaux.

Une bioéconomie innovante repose sur un régime fiscal moderne et souple qui sait mobiliser des capitaux à l'échelle nationale et internationale pour faire en sorte que les entreprises aient suffisamment de liquidités pour commercialiser leurs innovations axées sur la recherche. Nous recommandons deux changements importants au crédit d'impôt pour la R-D. Nous en parlons dans quelques-uns des documents que nous avons distribués aujourd'hui. Brièvement, nous proposons que soient supprimées les restrictions imposées aux sociétés privées sous contrôle canadien, les SPCC; ensuite, nous recommandons d'augmenter à 10 millions la limite de dépenses en R-D qui a été établie à 2 millions de dollars en 1985. Cette hausse reflète davantage l'état de l'économie d'aujourd'hui.

Le marché des capitaux du Canada est trop petit et trop frileux pour fournir cette aide directement. Voilà pourquoi les entreprises qui en sont à leur début se tournent vers les investisseurs publics ou étrangers. Par conséquent, elles perdent leur statut de SPCC et les crédits d'impôt remboursables. Juste au moment où elles sont sur le point d'obtenir les capitaux qu'il leur faut pour réussir, elles perdent le soutien dont elles ont besoin pour aider à garder les emplois ici.

La limite de dépenses en R-D, qui est fixée à 2 millions de dollars, a été établie en 1985. Elle ne reflète pas de manière adéquate le coût de la recherche aujourd'hui, soit 20 ans plus tard.

D'autres éléments clés peuvent contribuer à favoriser l'essor d'une économie biotechnologique. Par exemple, il faut faire en sorte que le régime de réglementation demeure axé sur la science et permettre aux Canadiens de tirer parti en temps opportun des découvertes réalisées ici. Il faut créer un milieu socioéconomique qui encourage l'innovation et l'entrepreneuriat, et élaborer aussi des règles solides et concurrentielles pour assurer à la protection de la propriété intellectuelle, le seul outil qui permet à la plupart des petites entreprises innovatrices et émergentes d'avoir accès à du financement et de poursuivre leur développement.

Pour terminer, vous devez, en tant que parlementaires, saisir ce moment décisif et bâtir une économie pour le siècle à venir, une économie qui utilise comme catalyseur l'innovation axée sur le savoir. Le Canada a beaucoup à offrir à ce chapitre.

• (1110)

Le président: Merci beaucoup, madame McCready.

Avant de céder la parole à M. Gander, je tiens à m'assurer que le système de vidéoconférence fonctionne bien et que M. Pilat peut l'utiliser. Est-ce que le système d'audio fonctionne?

Vous pouvez utiliser l'audio en français, en anglais, ou l'interprétation simultanée. Je pense qu'il utilise actuellement l'audio en français.

Est-ce que cela vous va, ou préférez-vous avoir le service d'interprétation simultanée? Que préférez-vous?

M. Dirk Pilat (chef, Organisation de coopération et de développement économiques): Je peux vous entendre clairement. Merci.

Le président: Préférez-vous utiliser l'audio ou le service d'interprétation?

M. Dirk Pilat: Je préférerais sans doute l'audio en anglais, mais les deux options sont acceptables.

Le président: C'est à vous de choisir. C'est vous qui décidez.

M. Dirk Pilat: Je choisis l'anglais.

Le président: D'accord. Merci. Je voulais simplement clarifier ce point avec vous.

Nous allons maintenant entendre M. Gander. Allez-vous prendre la parole en premier? Merci.

M. Barry Gander (vice-président exécutif, Alliance canadienne des technologies avancées): Merci, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis heureux de comparaître devant vous.

L'ACTA regroupe 28 000 membres. Elle existe depuis 30 ans. Nous sommes présents dans toutes les régions du Canada et dans tous les secteurs. Nous voulons, cette année, atteindre le cap des 100 000 membres. Nous connaissons une croissance rapide, tout comme l'industrie.

Le secteur des services y est, bien sûr, pour beaucoup. Je tiens, sur ce point, à vous féliciter. Entreprendre une étude sur le secteur des services se veut une initiative intéressante, mais fort complexe. Le secteur des services compte des emplois qui sont très faiblement rémunérés, et aussi des emplois qui figurent parmi les mieux rémunérés au Canada. En effet, les dix industries qui ont connu la plus forte croissance salariale cette année se retrouvent toutes dans le secteur des services. On assiste à une baisse dans d'autres secteurs, mais dans l'ensemble, le secteur des services représente 70 p. 100 du PIB, et 76 p. 100 des emplois. L'économie du Canada est fortement axée sur le secteur des services. Je tiens à vous féliciter pour les études que vous avez menées dans le domaine manufacturier. Si nous arrivons à appliquer les recommandations que vous avez faites au secteur des services, le Canada se trouvera en excellente posture.

Les TIC, les technologies de l'information et des communications, domaine où oeuvrent les gros des membres de l'Alliance, sont extrêmement importantes pour le secteur des services, parce que c'est là que l'on peut réaliser des gains de productivité. Or, l'amélioration de la productivité et de l'innovation dans le secteur des services demeure un sujet méconnu. On commence à peine à s'y intéresser. Encore une fois, je tiens à vous féliciter pour le travail que vous effectuez. Vous êtes parmi les premiers à vous pencher sur la question, et il est essentiel qu'on le fasse.

Le Canada peut favoriser la prospérité et augmenter la productivité au moyen des TIC. Les TIC constituent pour le Canada la voie de l'avenir. Le secteur affiche une croissance plus rapide que le reste de l'économie, soit environ 8 p. 100 par année. La croissance de l'emploi est un peu plus faible — environ 3,2 p. 100 —, mais supérieure à la moyenne canadienne. Le secteur des TIC est à l'abri des récessions en ce sens qu'il suit la courbe de récession, s'il y en a une, ailleurs dans le monde, ce qui veut dire qu'il a le temps de s'adapter. Il est également moins tributaire de l'économie américaine, la moitié de nos échanges se faisant à l'échelle internationale. Il s'agit là d'une chose tout à fait normale, puisque les entreprises en Inde ne voient aucun mal à faire affaire avec une entreprise canadienne. L'entreprise américaine, elle, préfère transiger avec une autre société américaine, ce qui fait que nous n'avons aucun problème de ce côté-là à l'échelle internationale. Les TIC mettent l'accent sur les logiciels, de sorte qu'il est facile pour nous d'offrir des services partout dans le monde.

Autre point à noter: le Canada est un pays qui représente le monde en miniature. Lorsque nous mettons au point un produit que nous voulons vendre de par le monde, nous faisons appel aux expatriés présents au Canada qui ont des contacts en Inde ou au Pakistan — que je viens tout juste de visiter. Nos collègues peuvent donc nous aider à écouler notre produit.

Enfin, le Canada dispose d'un bassin de travailleurs spécialisés dans l'économie du savoir. Nous comptons sur d'excellentes ressources, des gens hautement compétents. Donc, les TIC vont représenter, pour le Canada, une industrie à fort potentiel de croissance dans les années à venir.

J'ajouterais qu'il y a un secteur en particulier... Nous avons produit un document sur le sujet à la suite de notre rencontre avec le ministre de l'Industrie, M. Prentice, la semaine dernière. Nous avons réuni environ 20 PDG d'entreprises TIC qui ont présenté un exposé détaillé au ministre sur le secteur des TIC et les possibilités qu'il offre. Nous lui avons également indiqué que, en ce qui concerne le développement des TIC à l'échelle mondiale, il y a un créneau qui peut apporter beaucoup à une économie de services comme le Canada, par exemple : celui qui sépare la mise au point d'une technologie de son utilisation. N'était-ce pas T. S. Elliot qui avait

l'habitude de dire, « Entre la réalité et entre l'idée... tombe l'ombre »? C'est cette ombre qu'il faut exploiter. Je pourrais vous citer en exemple le secteur des produits pharmaceutiques, le secteur des communications ou celui des biens de consommation, mais je vais demander à mon collègue Eli de le faire, s'il est d'accord.

● (1115)

M. Eli Fathi (vice-président, Commercialisation, Alliance canadienne des technologies avancées): Merci, Barry.

Merci de nous donner l'occasion d'aborder ce sujet très important.

Le secteur des TIC est un secteur horizontal de facilitation pour les autres technologies dans d'autres domaines. Il y a deux mots clés qu'il faut retenir ici: « productivité » et « innovation ». Au chapitre de l'innovation, l'an dernier, le Conference Board du Canada a classé notre pays au 14^e rang, sur 17. Côté productivité, nous affichons un retard de 22 p. 100 par rapport aux Américains. Nous devons nous améliorer sur les deux fronts.

Comment nous y prendre? J'aimerais vous présenter quelques statistiques et ensuite vous parler des tendances, que nous suivons de très près. Le gouvernement du Canada est conscient de l'importance que revêtent les tendances qui se manifestent à l'échelle mondiale, étant donné qu'elles ont un impact sur ce que nous faisons.

Le secteur des TIC compte 32 000 entreprises et environ 600 000 employés. Il génère des recettes totales d'environ 130 milliards de dollars. Il enregistre une croissance moyenne d'environ 8 p. 100, celle du PIB oscillant autour de 3,4 p. 100.

Donc, s'il y a un domaine qui revêt pour nous beaucoup d'importance, comme je l'ai déjà indiqué, c'est celui des tendances. Je vais vous donner quelques exemples pour mieux préciser ma pensée.

D'abord, prenons le iPod. La compagnie Apple a littéralement détrôné, en 24 heures, une entreprise de la taille de Sony, qui régnait en roi dans le domaine des portables avec son baladeur. Elle a été détrônée en 24 heures avec le lancement du iPod, qui visait à répondre aux besoins des utilisateurs.

Voilà les tendances avec lesquelles nous devons composer. Je peux vous donner d'autres exemples. Quand il est question de répondre aux besoins des utilisateurs, la mise au point et la technologie sont secondaires. Vous pouvez détrôner un concurrent en 24 heures dans ce domaine.

Autre exemple intéressant: le balai Swiffer créé par Procter & Gamble. Ils ont envoyé quelqu'un dans une famille et surveillé celle-ci pendant quelques semaines. Ils ont noté que la famille n'utilisait pas l'aspirateur pour nettoyer les petits dégâts. Ils ont mis au point le balai Swiffer, qui vous évite d'utiliser un aspirateur quand vous pouvez avoir accès à un appareil plus simple.

Il y a un dernier point que je veux mentionner, en raison surtout de l'arrivée des baby-boomers: la console Wii. Le segment du marché qui connaît la plus forte croissance à l'heure actuelle, dans le cas du Wii, c'est celui des personnes à la retraite qui pratiquent le conditionnement physique, les personnes qui sont au foyer et qui doivent faire de l'exercice. Ces gens utilisent la console, chose tout à fait inattendue.

Quelle conclusion doit-on tirer? Pourquoi cette question revêt-elle tellement d'importance pour nous? Parce que les tendances qui se manifestent à l'échelle mondiale vont se produire peu importe les politiques que nous adoptons. Nous devons nous tenir au courant de ce qui se passe, et surtout, reconnaître que l'Internet, le Web 2.0, les réseaux sociaux, sont ceux sur lesquels nous devons miser.

Pour terminer, nous prônons l'adoption d'un plus grand nombre de politiques qui vont permettre aux entreprises canadiennes de s'intéresser à ce domaine. Nous souhaitons avoir des stratégies d'innovation qui vont encourager les entreprises à se lancer dans ce secteur d'activités.

• (1120)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Fathi et monsieur Gander, pour vos exposés.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Pilat, qui a un exposé à nous présenter.

M. Dirk Pilat: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie infiniment d'avoir invité l'OCDE à dire quelques mots au sujet de notre travail sur les services.

J'aimerais parler de trois choses, que je vais expliquer. Tout d'abord, je pense que le secteur des services revêt de plus en plus d'importance dans les pays de l'OCDE. Nous pensons néanmoins qu'il est possible de faire plus pour rendre ce secteur plus dynamique. Deuxièmement, nous pensons que le secteur des services est véritablement d'une importance vitale pour l'avenir de tous les pays de l'OCDE, parce que c'est la source même de leur croissance économique. Et troisièmement, il existe des enjeux liés aux politiques qui sont importants, selon moi, si nous voulons assurer une croissance plus rapide à ce secteur.

Je crois que l'intervenant de tout à l'heure a déjà dit que les services sont devenus une source très importante de la croissance de l'emploi. La plupart des emplois qui sont actuellement créés dans l'économie, dans tous les pays de l'OCDE, sont générés par les services. De plus, une part de plus en plus grande de la croissance de la productivité vient du secteur des services.

Je pense qu'il y a un potentiel, ici, pour que le secteur fasse une différence, mais nous observons encore de grandes différences dans certains pays où le secteur des services ne crée pas beaucoup d'emplois, des pays où le rythme de croissance de la productivité n'est probablement pas ce qu'il pourrait être. Il nous faut exploiter le potentiel créé par la croissance des échanges commerciaux de services à l'échelle internationale et grâce, comme le disait l'intervenant de tout à l'heure, à la technologie de l'information.

Nous constatons aussi que les services comptent pour une part de plus en plus grande de l'innovation dans l'économie. Au Canada, par exemple, environ 40 p. 100 de la R-D se fait dans le secteur des services. Certains des indicateurs dont nous disposons démontrent que les services peuvent être tout aussi innovateurs au plan des nouveaux produits et processus qu'ils créent dans le secteur manufacturier, mais nous ne le reconnaissons encore que très peu. Nous ne remarquons pas nécessairement qu'une si grande part de l'innovation vient du secteur des services.

Je pense que, particulièrement pour l'avenir de l'économie des pays de l'OCDE et du Canada, il est absolument crucial de rendre ce secteur plus innovateur et plus dynamique. Il y a d'importants enjeux liés aux politiques, dont je donnerai trois exemples.

Le premier enjeu, c'est vraiment l'ouverture du marché des services. Si nous disons que le secteur peut être plus dynamique, plus commercialisable, plus international, il est alors vraiment important

d'avoir suffisamment de compétition dans le secteur des services. Il nous arrive encore de penser que le secteur des services n'est pas vraiment prêt pour la compétition, mais je crois que ce que nous enseignons l'expérience des pays de l'OCDE, que si on les ouvre — et je pense que c'est ce qui est clairement arrivé en Europe — on peut générer un grand nombre de nouveaux services et de nouveaux emplois dans les secteurs comme ceux des loisirs, de la santé, des services aux entreprises et d'autres secteurs où il y a un vaste potentiel de création de nouveaux emplois.

Deuxièmement, si on regarde les politiques relatives à l'innovation, elles sont encore largement centrées, dans la plupart des pays, sur le secteur manufacturier. Une grande part du soutien qu'offrent les gouvernements dans la plupart des pays de l'OCDE pour l'innovation est généralement centrée sur les entreprises manufacturières, souvent parce que les sociétés de services ne savent pas qu'elles pourraient elles aussi bénéficier d'un tel soutien. Alors, il pourrait être très important de mieux adapter au secteur des services les politiques appliquées relativement aux sciences, à la technologie et à l'innovation.

Troisièmement, il faut avoir un environnement propice pour la technologie de l'information. C'est une technologie qui a permis au secteur de devenir plus dynamique, de devenir une source de croissance de l'emploi et de la productivité. C'est quelque chose qui pose des difficultés à bien des pays — faire entrer le service à large bande dans tous les foyers, dans toutes les compagnies, stimuler la confiance de la population dans la technologie de l'information et la pousser à l'utiliser, et assurer la création de certains de ces nouveaux services, que l'Internet offre maintenant réellement.

Alors dans certains pays, je pense, ce secteur offre un potentiel réel. Le sujet suscite beaucoup d'intérêt, pas seulement au Canada mais dans tous les pays de l'OCDE, dont nombreux cherchent à déterminer ce qui peut être fait pour rendre ce secteur plus dynamique et pour adapter les politiques. Bien entendu, nous mettons à votre disposition, pour vos délibérations, les résultats de notre travail sur le sujet.

Je n'en dirai pas plus. Merci beaucoup.

• (1125)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Pilat.

Nous allons maintenant laisser les membres du comité poser leurs questions. Au premier tour, nous aurons six minutes au total, pour les questions, les commentaires et les réponses.

Monsieur Eyking, vous avez la parole.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie pour ces présentations très brèves. Elles nous ont donné une idée des objectifs que nous devrions viser, je suppose, dans vos secteurs.

Ma question vise plus votre personnel, et à savoir s'il y a assez d'étudiants dans les industries et les universités — la disponibilité de la main-d'oeuvre, je suppose. On entend parler de pénurie sur ce plan, particulièrement dans les universités.

Dans ma région, au Cap-Breton, nous avons un secteur pharmaceutique en plein essor. Ils ont tissé des liens avec l'Université du Cap-Breton, qui offre des cours faits sur mesure pour ce secteur pharmaceutique. Tout va vraiment très bien, alors il y a concordance.

Comment votre industrie encourage-t-elle le recrutement des étudiants, et comment fait-elle? Comment les universités et votre industrie collaborent-elles pour s'assurer qu'il y ait une main-d'œuvre pour vous?

M. Barry Gander: C'est une excellente question, sur un sujet important.

Nous avons constaté que la pénurie était telle que nous en sommes maintenant à recruter dans les collèges et les universités au premier cycle pour faire entrer les étudiants dans les compagnies avant même qu'ils obtiennent leur diplôme. De fait, ma propre organisation s'efforce de s'incruster dans les universités et collèges du pays pour devenir le premier contact entre les étudiants du domaine de la recherche qui forment un bassin d'approvisionnement frais, pour répondre aux besoins opérationnels et de la population.

Nous venons tout juste de conclure une entente avec le Collège Algonquin ici, à Ottawa, par exemple, et nous poursuivons une démarche similaire auprès de l'Université Carleton et d'universités des Maritimes et de Toronto, et tout se passe bien.

C'est une pénurie énorme, laquelle, fait étonnant, ne peut être comblée par l'impartition, parce que l'Inde a le même besoin pressant. Il ne reste presque plus personne d'employable en Inde; les diplômés en technologie de l'information sont décernés par centaines de milliers, et cela ne suffit même pas. Alors il y a des contraintes, c'est certain.

Permettez-moi de laisser la parole à mon ami Eli.

M. Eli Fathi: Dans le même ordre d'idées, voici une statistique déplorable. Le Dr King a fait une étude sur la double cohorte en Ontario, et les statistiques sont terriblement décevantes: un élève sur quatre n'obtiendra pas son diplôme d'études secondaires, et c'est en Ontario. Alors le problème ne se pose pas seulement dans les universités, mais aussi dans les écoles secondaires.

L'une des choses que nous faisons, comme le disait Barry, c'est que nous travaillons avec les universités; nous sommes en train de créer un centre de l'innovation avec le Collège Algonquin; nous créons... Ce qu'il nous faut faire, et c'est dans le domaine de l'innovation, c'est inculquer aux étudiants des compétences qui vont plus loin que le simple savoir académique — des habiletés pour la résolution de problèmes, des connaissances internationales et les compétences pour l'entrepreneuriat — et créer des moyens pour les retenir dans les écoles, parce qu'il ne suffit pas de parvenir à les y recruter, encore nous faut-il nous assurer de les y faire rester.

Alors nous sommes en train de créer un centre de l'innovation en affaires à l'Université d'Ottawa, au Collège Algonquin et dans d'autres universités, et nous essayons de promouvoir ce type de compétences.

• (1130)

M. Barry Gander: Permettez-moi d'ajouter une chose. Nous avons aussi un programme pour les femmes dans le domaine de la technologie, qui est en oeuvre depuis environ deux ans maintenant. Sa mission est de sensibiliser les gens aux compétences que possèdent les femmes, de les faire avancer plus rapidement dans la hiérarchie.

Et il y a d'autres ressources que nous n'exploitons pas encore.

L'hon. Mark Eyking: J'ai une autre question, brièvement, et mon collègue en a une à poser aussi.

Nous avez fait allusion à l'Inde et au Pakistan. Comment votre industrie compte-t-elle les concurrencer, ou quelle idée avez-vous de la compétition future avec les nouvelles économies, particulièrement

celles du Sud-Est asiatique? Quels seront, pour vous, les défis de l'avenir dans ces régions?

M. Barry Gander: Dans un monde de services, je ne les vois pas du tout comme un défi. Je les vois comme des partenaires. Si nous ne pouvons pas les reconnaître comme des partenaires, nous allons perdre, parce que la Chine se presse de décerner plus de diplômes avec mention que l'Amérique du Nord ne crée d'étudiants. Il nous faut exploiter le savoir qui existe déjà.

Par exemple, nous travaillons en étroite collaboration avec ce qui est maintenant, je pense, la plus grande compagnie du monde, Tata, de l'Inde. Elle a de superbes centres de connexion mondiale. Tata possède, je crois, 80 centres dans le monde entier, qui ont des interactions avec les collectivités locales. Nous pouvons mettre les entreprises canadiennes en contact avec le reste du monde par l'intermédiaire de notre partenaire Tata. De fait, c'est le point le plus fort de Tata: ils prennent les besoins des plus grandes compagnies, comme 3M ou Lockheed Martin ou BMW, et mettent celles-ci en contact avec des sources canadiennes de solution.

C'est ce que nous faisons. Dans le cas de 3M, par exemple, en une semaine, nous avons 58 compagnies qui proposaient une solution au besoin de 3M aux États-Unis. Ils ont fini par signer huit ententes portant sur des solutions exploitant le savoir canadien, et nos compagnies travaillent maintenant avec 3M.

Le Canada est vraiment, un marieur mondial, dans ce sens.

Le président: Mme McCready voulait faire un commentaire.

Mme Cate McCready: L'un des aspects qu'il faudrait aussi repenser, c'est notre approche traditionnelle en matière d'éducation, qui a consisté jusqu'ici à faire entrer les enfants dans des écoles et à les pousser à se concentrer sur le choix d'une domaine d'études. De fait, je pense que cette époque sera bientôt révolue. La nécessité d'une expertise multidisciplinaire, tant sous l'angle de l'environnement de travail que sous celui de l'éducation, est quelque chose qui mérite réflexion.

Les étudiants qui choisissent, dans notre cas, d'étudier la biologie ou la chimie auront aussi besoin de diplômes en administration, en droit et en gestion d'entreprise. Cette diversité nécessaire de développement des compétences au niveau scolaire est quelque chose que nos établissements d'enseignement doivent créer et pour quoi ils doivent se structurer.

Le président: Monsieur Pilat, vous aviez aussi un commentaire?

M. Dirk Pilat: Seulement une petite chose.

Je pense, d'après les travaux que nous avons faits à l'OCDE, que si on attend que les étudiants entrent dans les écoles secondaires ou à l'université, il est déjà trop tard. Alors, si on veut vraiment les intéresser aux sciences et à la technologie, il faudrait commencer dès l'école primaire, et aussi nous assurer d'aller dans les universités et les écoles secondaires, dans les secteurs appropriés. Alors, c'est vraiment une question à long terme, de commencer tôt pour intéresser le monde aux sciences et à la technologie dès un très jeune âge.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Eyking.

Nous laissons la parole à Mme Brunelle.

[Français]

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Bonjour à tous et merci d'être parmi nous. Vos commentaires, même brefs, sont si intéressants qu'ils suscitent un bon nombre de questions.

Mesdames Harack et McCready, on voit que BIOTECanada dépense près de 1,8 milliard de dollars par année en recherche et développement. Je me demandais qui finançait ces recherches. J'avais cru comprendre que bien des entreprises, notamment au Québec, finançaient elles-mêmes leurs recherches dans ce domaine. Le gouvernement ne devrait-il pas s'impliquer un peu plus en recherche et développement?

Vous avez parlé du fait qu'on devrait créer un environnement socio-économique qui soutiendrait la recherche. Que voulez-vous dire exactement? Pouvez-vous me donner des exemples? Quelles sont vos attentes?

• (1135)

Mme Cate McCready: Je vais d'abord parler de la recherche et du financement de celle-ci.

[Traduction]

Je pense que la capacité de base du Canada a augmenté, grâce à l'investissement public dans la recherche. Il était bien nécessaire, et il nous faut continuer d'accroître cette capacité; nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers; il faut continuer sur cette voie.

Ce qui est arrivé de cet investissement, dans notre cas, c'est que nous avons maintenant plus de 500 compagnies établies dans le pays qui font des recherches dans tous les domaines du secteur de la biotechnologie qui, pour la plupart, sont des petites compagnies qui exploitent les placements d'investisseurs internationaux et des petits investissements du secteur du capital de risque canadien — bien que, comme je l'ai dit, ils soient très modestes. Nous en sommes maintenant à un point où de grandes possibilités vont se présenter et d'importantes décisions devront être prises sur la manière dont nous allons stimuler notre dynamique d'investissement dans la recherche au pays pour attirer les meilleurs, autant que faire se peut, à l'échelle internationale. Il nous faut des investissements internationaux, c'est incontournable.

Le Québec, particulièrement, a été l'une des principales régions du pays qui a su développer le secteur avec un succès phénoménal. J'ai d'ailleurs vu mon collègue de BIOQuébec en fin de semaine. La dynamique là-bas, en ce moment, comme dans le reste du pays, est encore une fois très incertaine à cause du climat d'investissement qu'il faut avoir.

Alors de notre point de vue, nous voyons beaucoup notre relation comme un partenariat entre l'investissement public et ce que ce dernier peut attirer comme investissement privé.

Mme Joanne Harack: Pour donner une réponse précise à l'une de vos questions, la recherche semble être financée soit par les grandes compagnies pharmaceutiques qui confient le développement des médicaments à des sous-traitants, comme des organisations du genre National Institutes of Health des États-Unis, ou à des investisseurs privés et, à l'occasion, comme le disait Cate, à des sociétés à capital de risque du Canada ou d'ailleurs.

Mme Cate McCready: Pour ce qui est du contexte de l'environnement socioéconomique, l'une des choses que je trouve des plus fascinantes au sujet de notre industrie, c'est que les Canadiens, que nous sondons tous les ans pour cerner leurs attitudes et leurs impressions à l'égard de notre technologie et ce qu'ils en comprennent, s'emparent de la technologie et l'adoptent avec un immense enthousiasme. Ils ont à l'égard de la technologie d'énormes attentes, et espèrent pouvoir largement en tirer parti au cours de leur vie. Alors, quand nous parlons de tissu socioéconomique pour la technologie, il nous faut des processus réglementaires modernisés pour ouvrir plus rapidement l'accès au marché pour la technologie, et

il nous faut obtenir l'engagement social et économique de tous nos partenaires de politiques publiques aux échelons provincial et fédéral, un engagement qui tienne compte de la nature de l'innovation en cours et de sa rapidité, pour que nous puissions trouver notre voie pour entrer plus facilement sur le marché.

Les Canadiens, chose curieuse, sont peut-être un peu plus exigeants dans leurs attentes à l'égard de la technologie que ne l'est notre cadre de politique publique.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Ma question s'adresse à l'Alliance canadienne des technologies avancées.

Pour continuer dans la même veine, j'aimerais revenir sur une chose que vous avez dite plus tôt et que j'ai trouvée intéressante, à savoir qu'on devait suivre les tendances. À ce sujet, vous avez donné l'exemple du iPod. Ne devrait-on pas, pour être inventif, devancer les tendances et s'entourer de gens capables de déceler les tendances? Vous avez dit qu'il fallait promouvoir des milieux d'innovation pour arriver à prendre sa place dans le marché. J'imagine que c'est relié.

Pouvez-vous nous donner des détails sur la façon dont on doit s'y prendre pour devancer les tendances?

[Traduction]

M. Eli Fathi: Voilà une excellente question.

Je proposerai un autre aspect, soit sous quel angle observons-nous la tendance à partir de maintenant?

Barry a parlé de Tata. Il y a deux semaines, Tata a mis sur le marché une voiture appelée Nano, qui coûte 2 500 \$. Si on pense à l'avenir, qu'arrivera-t-il à l'industrie automobile de l'Amérique du Nord? Je n'ai pas à vous dire que cela va changer notre contexte. C'est une tendance pour laquelle il faut nous préparer. Cela changera tout ce qui se fait dans le secteur automobile ici, parce que cette voiture viendra ici.

Alors, vous soulevez une excellente question. Les tendances sont importantes parce qu'elles tendent à être mondiales. Nous sommes au courant de quelques tendances qui se sont réalisées — par exemple, l'Internet et l'évanouissement de la distance.

Il y a des choses que nous nous devons de faire; c'est tout à fait vrai. Il nous faut des groupes de réflexion qui étudieront ces tendances et formuleront les politiques qu'il faut en prévision de ce qui va arriver, sinon nous n'allons jamais nous rattraper. Il nous faut nous concentrer sur les industries qui vont créer pour nous cette innovation, qui formeront ces secteurs importants pour nous.

En passant, l'expertise que nous possédons est recherchée. Quand Tata a construit la voiture, c'est à des Canadiens de Montréal qu'elle a demandé d'examiner le moteur. Ils n'ont pas toutes les réponses. Nous avons beaucoup des réponses qu'ils recherchent. Si nous créons les politiques fondées sur une prédiction des tendances et adoptons les politiques appropriées, nous pouvons devenir un partenaire important, parce qu'ils ne peuvent pas agir seuls. Ils ont peut-être le marché, ils ont l'envergure, mais c'est nous qui possédons l'expertise, et ils ont encore besoin de nous.

• (1140)

Le président: Merci.

Merci, madame Brunelle.

Je laisse la parole à M. Carrie.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Je tiens à remercier tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Que pensez-vous du Traité fiscal entre le Canada et les États-Unis qui vient de recevoir la sanction royale? Quelle incidence aura-t-il sur votre secteur et vos entreprises? Pourriez-vous nous en parler?

Mme Cate McCready: Volontiers.

C'est un sujet qui nous a beaucoup occupés depuis deux ans. C'était un mécanisme, dans notre traité fiscal du Canada, qui touchait directement les compagnies à responsabilité limitée qui en raison de leur structure, en gros, étaient confrontées à une dynamique de double imposition quand l'argent rentrait au Canada. Ce type de mécanisme est intensément exploité par le secteur de la biotechnologie pour créer un effet de levier sur l'investissement. Le Canada, en fait, pénalisait les compagnies qui réussissaient à obtenir des investissements internationaux en les taxant.

La sanction royale a été donnée à cette modification et à ces négociations, vous le savez, en décembre. Nous attendons maintenant l'adoption du projet de loi par le Sénat américain. Je peux vous dire que déjà, les messages que nous avons commencé à transmettre en tant que pays, tant avec nos collègues du cadre des échanges commerciaux internationaux qu'au sein de la communauté du capital-risque et de l'investissement... Nous avons passé les deux dernières fins de semaine avec des représentants du marché américain. Nous militons résolument en faveur de ce changement, et ils l'attendent avec un enthousiasme incroyable.

Nous sommes très optimistes que ce message à l'industrie que le Canada est déterminé et qu'il est prêt à adapter et modifier des pratiques antérieures pour les rendre plus compétitives pour tout le monde à l'échelle mondiale attire, c'est certain — du moins pour notre industrie, en ce moment — certains encouragements.

M. Colin Carrie: J'ai une question pour l'OCDE.

Le Canada est arrivé en 14^e place, au plan de l'innovation, sur 17 pays de l'OCDE. Il y a 30 pays membres de l'OCDE, n'est-ce pas? Comment en sommes-nous arrivés à être 14^e sur 17? Comment êtes-vous arrivés à ce chiffre? J'aimerais bien nous voir obtenir une meilleure note.

M. Dirk Pilat: C'est toujours un peu délicat. Cela dépend beaucoup de ce qu'on entend exactement par innovation. Le Canada ne dépense pas beaucoup sur la R-D, par exemple, comparativement à bien d'autres pays de l'OCDE, ce qui est attribuable en partie à la structure de votre économie. Vous n'avez pas beaucoup d'industries de haute technologie. Vous êtes une économie à assez forte intensité de ressources, ce qui signifie que vous ne parvenez pas généralement au niveau de pays comme la Finlande, la Suède, le Japon ou la Corée. Je pense que c'est une part de l'explication.

D'un autre côté, je pense que nous négligeons souvent un élément de l'innovation qui se fait dans le secteur des services, ou dans certaines de vos industries axées sur les ressources. Il ne s'agit pas nécessairement de dépenser beaucoup en R-D; il peut s'agir de l'exploitation particulièrement intelligente de la technologie. Je pense que c'est un aspect de l'innovation qui est parfois négligé dans l'attribution de ces cotes.

Je crois que la cote dont vous parlez a été attribuée par le Conference Board, mais il a probablement utilisé certains de nos indicateurs, si je ne me trompe.

M. Colin Carrie: Comment le Canada pourrait-il attirer plus d'argent pour la R-D? Quels moyens ont porté fruit dans d'autres pays, selon vos observations?

M. Dirk Pilat: Je pense que tout le monde essaie de jouer ce jeu, en ce moment. Actuellement, des pays qui attirent beaucoup d'investissements dans la R-D sont les pays qui ont de très vastes marchés, une forte main-d'oeuvre très spécialisée et des coûts assez faibles. Une grande part de l'investissement en R-D, actuellement, à l'échelle internationale, va vers les pays comme la Chine et l'Inde, parce que c'est là que sont les marchés.

Toutefois, je pense qu'il y a certaines choses que vous pouvez faire. Si vous avez beaucoup de gens très spécialisés, cela jouera en votre faveur, c'est sûr. Si vous avez un environnement généralement favorable à l'innovation, ce sera aussi plus attrayant de venir au Canada.

Mais c'est un jeu où il y a beaucoup de joueurs, et bien des pays de l'OCDE sont perdants en ce moment, la plus grande partie des investissements allant vers des pays qui ne sont pas membres de l'OCDE.

M. Colin Carrie: Merci beaucoup.

Monsieur Gander, vous avez soulevé quelque chose d'intéressant, que vous avez appelé un créneau. Vous avez parlé de l'écart entre le développement et l'atteinte des consommateurs — comme ce fossé de la commercialisation — et vous avez dit que personne ne fait un bon travail. Eh bien, c'est tout à fait d'actualité. Nous en avons parlé un peu ce matin. Que pourrait faire d'autre le gouvernement pour combler ce fossé, et comment le Canada peut-il être un leader en la matière?

• (1145)

M. Barry Gander: Je pense qu'il serait très utile de créer un centre d'échange, comme le font certaines entreprises comme IBM, Oracle et d'autres, aux États-Unis, pour mettre en commun les pratiques exemplaires en matière d'innovation dans le secteur des services. Rien de ce genre n'est fait ici.

La Schulich School of Business tend un peu dans ce sens, mais je pense que nous devrions aussi — je pense, Cate, que vous en avez parlé plus tôt — nous pencher sur notre régime fiscal dans son intégralité parce qu'il est constitué pour une économie manufacturière ou industrielle. Par exemple, les crédits fiscaux pour la RS et DE — ou les crédits pour la recherche, comme on les appelle — ne s'appliquent pas au secteur des services. Si un Google ou un Facebook était lancé ici, ses concepteurs n'obtiendraient pas de crédit d'impôt pour ce genre d'innovation; c'est donc que nous ne récompensons pas le genre de comportement qu'il faudrait récompenser. Nous récompensons le comportement d'entreprises qui représentent 15 p. 100 de l'économie et qui sont dans le secteur manufacturier, mais pas de celles qui en représentent 75 p. 100 et qui offrent des services.

Aussi — et je pense que cela répond à une question sur le financement aussi — nous devons communiquer notre message au reste du monde de manière plus créative. Sous l'angle de la concentration par habitant, le Canada, on pourrait le soutenir, est le pays le plus fort du monde au plan technologique, et très peu de gens le savent. Le ministre, quand nous l'avons rencontré la semaine dernière, a été ébahi d'entendre parler du projet du Canada d'envoyer un module de descente sur la planète Mars. Nous serons le troisième pays du monde à pouvoir le faire, et presque personne ne le sait parce que c'est un projet du secteur privé: à qui cela importe-t-il? Mais c'est ce qu'il nous faut faire.

Par exemple, une réalisation qui a attiré un peu d'attention sur le Canada — parce que nous sommes la Canadian Advanced Technology Alliance, ce sont des choses que nous devrions faire — nous avons établi un relais du webinaire sur la santé qui a été créé à Toronto, et Richard Alvarez est au nombre de notre comité de six personnes à Toronto. Quand cette force du Canada, et les forces du secteur de la santé du Canada ont finalement été rassemblées, le relais a été ouvert pour la communication en direct avec Delhi, en Inde, et il a été ouvert à l'hôpital d'Akakan après cela.

Notre démarche consistait à faire le tour des pays du Commonwealth, à rassembler les forces des divers pays qui pouvaient se lier avec le Canada pour donner accès à ce genre d'outils à nos amis des États-Unis, qui sont dans le chaos. Ils ont besoin de notre aide, et le Canada peut être ce portail, parce que personne n'a de meilleurs échanges avec les États-Unis que le Canada. Ce pourrait être l'idéal.

Le président: D'accord. Merci.

Merci beaucoup, monsieur Carrie.

Nous passons maintenant à Mme McDonough.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis heureuse de remplacer ici ma collègue Peggy Nash, qui fait face à une crise de santé dans sa famille.

Je remercie les témoins. Les questions pourraient aller dans tellement de sens différents.

En général, peut-être savez-vous que ce comité a examiné l'incidence de la hausse de la valeur du dollar canadien sur divers secteurs. Je me demande si vous pouvez parler, peut-être les deux représentants de BIOTECanada et de l'ACTA, des répercussions sur le secteur des services.

Deuxièmement, j'aimerais parler un peu des ressources humaines. Vous avez parlé des pénuries générales, de l'intensité de la compétition, etc. Pouvez-vous nous dire si ces éléments peuvent être de nature régionale, comment le problème est réparti dans le pays, et si vous avez des recommandations à faire?

Troisièmement, il y a eu un débat, plus tôt, sur la question d'attirer des femmes dans ces emplois. Je suis frappé par le fait que certains projets très créatifs ont été lancés de temps à autre dans cette optique, mais ils semblent toujours être d'une durée très limitée à cause de leur budget restreint, et celui-ci provient de certaines initiatives novatrices. Mais ce genre de projet ne semble pas avoir la moindre durabilité. Peut-être pourriez-vous nous en parler dans une perspective de recommandations de politiques publiques que vous pourriez avoir à faire.

Merci.

M. Eli Fathi: Je dirais en tant que consommateur moi-même que j'applaudis cette démarche, mais en tant qu'exportateur, je dirais que tant que notre productivité est égale à celle des États-Unis, l'écart de 22 p. 100 dans la productivité crée un déséquilibre dans notre capacité d'exporter de manière compétitive, et je pense que cela nuit à bien des compagnies technologiques qui exportent.

Pour ce qui est de la question sur les ressources humaines, nous observons une tendance dont nous n'avons pas encore ressenti les effets, et c'est celle des baby-boomers. Il y aura des pénuries non seulement à cause des baby-boomers, mais aussi à cause de notre comportement.

J'ai parlé à un président d'un des hôpitaux. Selon eux, pour deux médecins qui partiront, il en faudrait trois pour les remplacer — ce

n'est pas un rapport de un pour un — parce que les médecins ne veulent plus travailler 80 heures par semaine comme ceux du passé.

Alors, à cause de préférences personnelles, nous allons avoir un double coup dur. Non seulement nous faudra-t-il, en réalité, recruter pour remplacer l'employé actuel qui va prendre sa retraite, mais un peu plus, parce qu'ils ne vont pas travailler autant que d'autres l'ont fait auparavant. Et c'est la préférence de tout le monde au pays.

Si on regarde le tableau régional dont vous avez parlé, nous savons qu'il y a bien des régions, dans l'Est, d'où vous venez, dont la population se déplace vers les régions où il y a de l'emploi, en Alberta. Même si l'économie y est en plein essor, d'autres régions connaissent des pénuries bien plus graves.

Enfin, à propos de la question que vous avez soulevée sur l'aspect de l'éducation et des femmes en technologie, je pense que le président a dit qu'actuellement, à moins d'essayer de les orienter vers les sciences dès la quatrième ou la cinquième année, ce qu'il faudrait vraiment faire, nous avons un problème. Les femmes, particulièrement, ne sont pas portées vers les sciences. Elles ont tendance à abandonner les sciences vers l'âge de 12 ans, ce qui pose un énorme problème, parce que si on se compare avec l'Inde, où il y a beaucoup de femmes ingénieures, nous n'arrivons tout simplement pas comme d'autres pays à orienter autant de femmes vers les sciences, un pourcentage du même ordre.

• (1150)

Mme Cate McCready: Nous prenons bonne note de votre commentaire sur le dollar canadien. L'un des messages de vente que nous entendons haut et fort en tant qu'industrie, à l'échelle internationale, c'est que le coût des affaires, ici, a été incroyablement efficient. En tant qu'industrie, nous sommes en train d'étudier où, en fait, nous en ressentirons l'effet en premier. Il est encore assez faible pour l'instant, parce qu'un grand nombre de ces relations étaient fondées sur des contrats à long terme. La question qui se posera à très court terme, c'est est-ce qu'il est encore économique de faire des affaires avec vous, là haut?

Nous ne savons pas exactement tout ce que cela donnera dans l'immédiat. Il est probable que des activités comme les essais cliniques et ce genre d'activités seront les premières touchées.

Il ne fait aucun doute qu'il y aura des répercussions. Leur ampleur à long terme reste à évaluer.

Mme Alexa McDonough: Avez-vous des recommandations de politiques publiques? Je peux comprendre qu'il est encore tôt, mais il semble clair qu'il y aura des répercussions. Y a-t-il moyen de...

Mme Cate McCready: De les atténuer? Nous devons envisager d'autres créneaux qui font notre attrait dans le monde des affaires, à part notre savoir-faire, lequel, je crois, nous avons clairement démontré à l'échelle internationale. La question en devient vraiment une d'environnement d'exploitation. Faisons-nous preuve, avec notre régime fiscal, de toute l'intelligence nécessaire pour exploiter et reconnaître l'investissement étranger au mieux de nos compétences, pour que les compagnies puissent s'épanouir et rester ici? Il n'y a aucune logique à avoir un régime fiscal qui permet à l'argent d'entrer dans le pays pendant un certain temps, mais encourage les emplois hors du pays, ce qu'il fait actuellement. Comment pouvons-nous exploiter les points forts de notre système d'une manière qui intègre à la fois les politiques fiscales et le rendement réglementaire de manière à ce que l'environnement opérationnel pour les nouvelles technologies soit réputé l'un des meilleurs du monde plutôt que d'être à la traîne et de ne faire que suivre l'exemple des autres?

Je le répète, cette nécessité d'être à l'avant-garde des tendances, je pense, est partie intégrante de notre environnement opérationnel en ce moment.

En ce qui concerne les ressources humaines...

Le président: Soyez brève, s'il vous plaît, madame McCready.

Mme Cate McCready: Oui, la question des ressources humaines est un défi, où qu'on soit. La technologie et les idées se déplacent de la pression d'un bouton dans ce monde, actuellement. Ce qu'il faut déterminer, c'est ce que nous faisons pour inspirer la prochaine génération de travailleurs à trouver une place, un créneau pour eux dans leur région, dans un domaine dans lequel ils peuvent envisager de bâtir une relation à long terme.

C'est un changement radical pour le Canada. La mentalité actuelle veut que l'on aille où il y a de l'emploi. Il nous faut maintenant comprendre que les emplois peuvent être là où nous sommes, particulièrement avec notre technologie, et il nous faut créer la structure appropriée pour cela avec nos gouvernements provinciaux et administrations municipales.

Le président: Merci.

Merci, madame McDonough.

C'est votre tour, monsieur Simard.

L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président, et bienvenue aux témoins.

Ma première question s'adresse à Mme McCready.

J'aimerais que vous me disiez quelle importance revêtent les regroupements dans l'industrie de la biotechnologie. À Winnipeg, par exemple, quand ils ont construit le laboratoire confinement de niveau 4, en quelques mois, Biovail et tout un tas de petites compagnies se sont installées autour de lui. Et cela continue. Alors dites-moi, si vous pouvez, quelle importance revêtent les grappes.

Deuxièmement, il y a deux façons de faire les choses quand on parle de recherche. L'une consiste en fait à la répartir dans tout le Canada, pour que tout le monde ait sa part de l'action. Mais il me semble y avoir une tendance dominante, maintenant, en faveur des centres d'excellence, en quelque sorte. Peut-être pourriez-vous me donner une idée, aussi, de vos préférences quant à ces deux possibilités.

• (1155)

Mme Cate McCready: Nous les aimons toutes les deux.

La réalité, c'est que lorsqu'on regarde la dynamique mondiale, c'est-à-dire avec qui nous faisons concurrence pour les idées et pour pouvoir retenir nos idées, les voisins sont importants. Les gens avec

qui nous traversons un immeuble, ceux avec qui nous avons des échanges, que ce soit les membres du groupe de recherche d'un hôpital, du milieu de la recherche... Grâce aux fermes expérimentales et centres d'excellence, cette relation est incroyablement intégrée dans les regroupements prospères, particulièrement du genre de ceux qu'il y a à Boston et San Diego. C'est un écosystème intrinsèque dont les éléments peuvent s'entraider de manière très efficace.

L'un des atouts intéressants qu'a maintenant le Canada, particulièrement dans notre secteur, c'est la diversité des assises de notre économie. Donc, d'une économie rurale à nos centres urbains, notre technologie intègre ces deux aspects. Si nous savons faire preuve d'intelligence ce faisant, utiliser des programmes comme des normes d'excellence, créer des regroupements, et exploiter la TI pour stimuler cet environnement un peu plus efficacement, afin que des gens qui fabriquent de la mousse pour les sièges d'auto avec du soja puissent commercialiser leurs produits dans le monde entier, sur les nouvelles voitures qui viennent de l'Inde, par exemple, nous mettons à leur disposition cette technologie, ces idées, et ce mécanisme pour y parvenir.

Actuellement, il y en a qui travaillent un peu trop loin — nous l'admettons — et je pense qu'on se demande où les regroupements se constitueront petit à petit, et quel aspect, exactement, ils prendront.

L'hon. Raymond Simard: Merci.

Monsieur Pilat, je pense que vous avez dit que notre secteur des services devrait se montrer un petit peu plus aventureux, peut-être un peu plus ouvert sur le monde. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

La réalité, cependant, c'est que sur beaucoup des nouveaux marchés, nous trouvons très peu de grandes compagnies canadiennes, et encore moins de plus petites compagnies canadiennes. L'une des raisons à cela, c'est que les plus petites compagnies canadiennes y sont allées et sont revenues. Le choc des cultures, le choc économique, par exemple, les sensibilités, n'étaient pas ce à quoi elles s'étaient attendues. Autrement dit, elles n'étaient pas bien préparées.

Avez-vous des recommandations à faire relativement à des pays qui ont su bien préparer leurs compagnies à pénétrer ces nouveaux marchés?

M. Dirk Pilat: C'est une question difficile.

Je pense que les pays déploient beaucoup d'efforts en ce sens, mais le degré de succès est limité. Je crois que cela vient aussi en partie des compagnies elles-mêmes, qui doivent apprendre à fonctionner dans un contexte global.

Je viens des Pays-Bas, dont l'économie est très ouverte. Nous avons toujours eu divers services ou économies exploités à très brève échéance à l'étranger, et je pense que nous avons remporté un certain succès sur ce plan. En Europe, actuellement, avec l'intégration des marchés, il est certain que cela se fait à bien plus grande échelle.

Je crois qu'il est possible de préparer un peu les compagnies au moyen de politiques publiques, mais d'un autre côté, ce sont aussi les forces du marché qui le feront. Je comprends que le Canada ait eu des difficultés avec beaucoup de petites compagnies, ce qui complique la situation.

L'hon. Raymond Simard: L'un des problèmes, je suppose, c'est que nous vendons 80 à 85 p. 100 de nos produits à nos voisins du Sud. L'autre jour, quelqu'un a dit que ce n'était pas un marché facile, mais à mon avis il l'est, parce que nous parlons la même langue et nous avons beaucoup de points en commun. Alors c'est un défi qui se pose.

J'aimerais aussi revenir à M. Gander, au sujet de la pénurie de main-d'oeuvre. Je pense que c'est un problème énorme, et je suis étonné que vous n'en ayez pas parlé dans votre présentation. IBM et Microsoft nous ont dit qu'il y aurait bientôt 25 000 emplois à offrir. Là-dessus, il y aura 8 000 emplois pour des jeunes qui sont aux études actuellement. Je ne suis pas sûr que vous alliez chercher ces gens-là assez tôt. Il me semble qu'à l'université, il est déjà trop tard.

Avez-vous pensé à faire quelque chose au niveau du secondaire?

M. Barry Gander: Oui. L'ACTA travaille notamment en partenariat avec d'autres organisations qui ont de l'expertise dans des domaines particuliers. Nous collaborons avec des organismes gouvernementaux, particulièrement ceux qui peuvent, aussi précisément que possible, définir l'orientation que prendront ces jeunes, en termes d'emplois futurs. Ainsi, nous pouvons retourner voir les écoles et leur parler du genre de choses qu'elles devraient rechercher.

Mais je suis d'accord aussi avec votre commentaire qu'il ne s'agit pas nécessairement de se spécialiser trop tôt. Les jeunes devraient avoir une bonne éducation générale, je pense. Tout ce qu'il faut, c'est qu'ils sachent comment apprendre. Si nous pouvons le leur inculquer, ils vont bien s'en sortir. Les jeunes ne sont pas bêtes; ils savent qu'est-ce qui sera payant et qu'est-ce qui ne le sera pas. Ils ont déjà un objectif dans leur mire.

Mais je suis d'accord que c'est très inégal dans tout le pays, et il y a de drôles de caractéristiques différentes entre St. John's et Vancouver, par exemple. Mais il est certain que la création d'un centre en un lieu particulier favorise un type particulier de croissance — le nanocentre d'Edmonton, par exemple, et vous parliez du vôtre à Winnipeg. Montréal a des centres technologiques très importants.

• (1200)

Le président: Très bien. Merci.

Merci, monsieur Simard.

Nous laissons la parole à M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi les témoins.

[*M. Van Kesteren s'exprime en néerlandais.*]

Je suis heureux de vous voir ici aussi.

Ce n'est pas la première fois que j'entends cela. On dirait qu'il manque un lien. J'aimerais adresser mes questions, en fait, tout d'abord à M. Fathi ou M. Gander, mais aussi à M. Pilat.

Il semble qu'il y a un écart en ce qui est produit quand nous investissons dans la technologie et ce qui est produit sur le marché.

J'ai lu votre présentation, monsieur Pilat, et je suis intrigué d'y voir une tendance et une incitation tout d'abord en faveur de l'ouverture de nouveaux marchés pour encourager les gens. Pourriez-vous me dire, monsieur Pilat, s'il y a des pays du marché européen qui consacrent plus de temps ou plus d'efforts à l'entrepreneuriat comparativement à la science et la technologie, et s'ils ont plus de succès?

M. Dirk Pilat: Je ne pense pas qu'il faille choisir entre les deux; je pense qu'il faut favoriser les deux. Il faut un climat d'entrepreneuriat très fort pour faire éclore de nouvelles entreprises sur le marché.

Si l'on regarde les travaux de l'OCDE, on voit que le Canada est assez bien positionné: ses obstacles à l'entrepreneuriat sont assez faibles, ce qui signifie que les entreprises peuvent démarrer assez facilement. C'est un problème dans beaucoup de pays d'Europe.

En même temps, je pense qu'il faut créer la connaissance de base, les nouvelles idées qui entrent sur le marché: la biotechnologie, la nanotechnologie, la technologie de l'information. Je crois donc qu'il doit y avoir une interaction entre la science et la technologie, la création et l'entrepreneuriat.

M. Dave Van Kesteren: Je sais qu'en tant que gouvernement, nous devons encourager cela, que nous devons favoriser l'éducation supérieure, ainsi que la science et les technologies, mais où devrions-nous concentrer nos efforts? Devrions-nous nous concentrer sur cet aspect ou davantage sur les accords commerciaux et les taux d'imposition?

Je sais que vous allez me dire qu'il faut faire les deux, mais lequel est le plus fructueux?

M. Dirk Pilat: Ce qui se dégage de la plupart des travaux que nous faisons à l'OCDE, c'est qu'en gros, si l'on ne fait pas place à l'innovation, si l'on ne fait pas place aux affaires, beaucoup d'autres choses ne fonctionneront pas. Je pense qu'il faut d'abord établir les paramètres nécessaires, après quoi on peut obtenir un rendement des investissements bien meilleur en science et en innovation. Il faut donc indéniablement créer de bonnes conditions de marché pour pouvoir tirer le maximum de la science et de l'innovation aussi.

M. Dave Van Kesteren: D'accord.

Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez?

M. Barry Gander: Si possible, oui, c'est excellent.

Je pense que jusqu'à maintenant, le Canada investit énormément dans la recherche, dans les chercheurs. Je pense toutefois qu'il faut investir tout autant dans la commercialisation et la monétisation. On ne commercialise pas vraiment un secteur des services de toute façon, on monétise la valeur de l'idée, mais ce n'est pas ce qu'on fait au Canada. Nous avons des crédits d'impôt pour la recherche, par exemple, qui visent à aider les entreprises qui inventent des choses, mais il n'y a pas de porte ouverte de l'autre côté. Si l'on veut accorder des crédits d'impôt pour la recherche, il faudrait accorder un crédit d'impôt équivalent pour la commercialisation.

C'est une démarche mal comprise ici, donc je pense qu'il y a beaucoup à faire sur le plan politique pour favoriser cela aussi.

M. Dave Van Kesteren: Je vais partager mon temps.

Le président: Vous avez une minute.

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Je vais simplement reprendre la même idée, si vous me le permettez.

Si l'on prend la stratégie du gouvernement pour mobiliser la science et la technologie, on voit que l'une des catégories regroupe les technologies de la communication de l'information, pour la commercialisation. Qu'est-ce qu'il manque ici pour inclure ces sociétés de service, qui n'entrent pas dans le modèle? Pouvez-vous nous en parler?

M. Eli Fathi: Il y a deux lacunes principales pour la commercialisation: la première touche l'innovation et la seconde, la commercialisation du produit. Nous nous en tirons très bien au premier chapitre. Le gouvernement investit suffisamment dans les universités pour cela. La seconde grande lacune s'observe lorsqu'il s'agit de sortir le prototype de l'université et de l'utiliser pour créer une entreprise. Il y a un fossé incroyable entre l'idée et la mise en marché d'un produit, parce qu'il ne suffit pas de créer le produit.

J'aimerais vous donner un exemple. Prenez la technologie imaginée à Québec qu'une entreprise de Denver a développée pour créer les nouvelles chaussures à la mode dans le monde. Nous avons conçu la technologie et quelqu'un d'autre a créé l'entreprise.

Nous devons vraiment réfléchir à notre manière de faire des affaires, et cela ne s'applique pas seulement à la technologie.

• (1205)

Le président: Merci, monsieur Stanton.

Passons à M. Vincent.

[Français]

M. Robert Vincent (Shefford, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Après avoir vérifié dans le site Internet, je me demandais si l'Alliance canadienne des technologies avancées était bel et bien l'organisme que vous représentiez, monsieur Gander.

[Traduction]

M. Barry Gander: Me demandez-vous de décrire l'Alliance canadienne des technologies avancées en général?

[Français]

M. Robert Vincent: J'ai en main un rapport sur les stratégies d'innovation au Canada. Il contient six recommandations. C'est bel et bien votre rapport?

[Traduction]

M. Barry Gander: C'est juste.

[Français]

M. Robert Vincent: J'aimerais qu'on en discute un peu.

Dans une de vos recommandations, vous dites ceci:

Les entreprises privées sont admissibles aux crédits d'impôt pour la RSDE qu'elles soient rentables ou non. Les entreprises publiques, responsables de la grande majorité de la R-D, ne peuvent obtenir leurs crédits que si elles sont lucratives. Dans des conditions économiques difficiles, comme celles qui règnent dans le secteur de la haute technologie, cela engendre un sérieux problème.

Est-ce à dire que ceux qui ne font pas d'argent ne peuvent pas se prévaloir de la recherche et développement?

[Traduction]

M. Barry Gander: C'est exactement ce que cela veut dire.

[Français]

M. Robert Vincent: De quelle façon le gouvernement pourrait-il faire en sorte que ces gens disposent de fonds pour la recherche et développement? Avez-vous une stratégie?

[Traduction]

M. Barry Gander: Oui. Nous creusons un peu notre explication, mais nous recommandons d'accorder le même traitement aux entreprises ayant enregistré des pertes une année donnée. En fait, c'est là où elles ont le plus besoin d'un crédit d'impôt.

Nous aspirons justement à ce dont vous parlez. Je vous remercie beaucoup de citer *Innovation Nation*, notre stratégie politique.

[Français]

M. Robert Vincent: Ce rapport, qui comprend six recommandations, date de 2003. Vous avez parlé plus tôt de larges bandes et d'Internet. Depuis 2003, des gouvernements se sont succédé. Pouvez-vous me dire ce qu'il est advenu de ces recommandations? Certaines d'entre elles ont-elles été mises en oeuvre? Les gouvernements qui se sont succédé sont-ils intervenus d'une façon ou d'une autre pour aider votre secteur?

[Traduction]

M. Barry Gander: Je pense qu'il y a des choses qui avancent et d'autres qui sont laissées pour compte, mais que nous devons les faire avancer elles aussi. Les efforts ne sont donc pas les mêmes partout.

Depuis 26 ans, le gouvernement fédéral a produit trois politiques sur l'innovation. C'est une cible en mouvement, ce qui est sans doute nécessaire, mais il y a des avancées. Je ne voudrais pas donner l'impression que nous attendons que quelqu'un d'autre fasse les choses pour nous, mais il y a des conditions qui pourraient changer et qui nous aideraient beaucoup.

Eli a parlé de commercialisation, et j'estime primordial de le souligner. Nous faisons assez de R-D; il y a assez d'innovations dans le collimateur. Nous nous rendons compte, par exemple (et je ne voudrais pas manquer de respect aux universités), que c'est souvent la personne responsable du transfert technologique des universités qui bloque le transfert technologique parce qu'il attend que le nouveau grand Google ou Facebook sorte de ses laboratoires, mais il y a une quarantaine d'autres produits qu'on est en train de concevoir ou grâce auxquels on innove. Pourtant, personne n'en parle.

Nous unissons donc nos forces avec celles d'organisations comme Flintbox, afin de fouiller les plus sombres recoins des universités canadiennes, par voie électronique, afin de trouver ces produits, de les lier électroniquement au reste du monde. C'est le genre de choses qu'on fait en ce moment.

• (1210)

M. Eli Fathi: Nous devons également analyser notre position par rapport aux autres pays, parce que l'avancement technologique dans divers domaines et le taux d'adoption dans divers pays sont beaucoup plus vites qu'ici. L'IRF en est un bon exemple, c'est une nouvelle technologie qui se répand dans le monde. D'autres pays mettent beaucoup d'énergie et d'argent pour l'adopter.

Nous bougeons vite. Il ne fait aucun doute que le Canada est le leader à bien des égards et qu'il a beaucoup de compétences, mais d'autres pays choisissent leurs batailles et leurs domaines d'investissement. Parfois, ils nous devancent. Nous devons au moins garder le rythme dans certains domaines. Nous avons été parmi les leaders quand nous avons adopté la large bande en 2002, mais il y a bien d'autres pays qui nous ont dépassé depuis dans ce domaine. Nous nous portons toujours très bien et bien mieux que les États-Unis, mais d'autres pays comme la Corée ont presque adopté la large bande à 100 p. 100.

Tout dépend donc de la vitesse à laquelle nous maintenons et adoptons les autres technologies émergentes qui vont influencer les niveaux de productivité au Canada.

M. Barry Gander: J'aimerais ajouter une chose. Nous avons tenu une table ronde des PDG la semaine dernière, à Toronto. Une centaine de PDG des entreprises de fabrication se sont rassemblés pour discuter un peu de ce qui se passe dans le domaine manufacturier. L'un de nos conférenciers était James Milway de l'Institute for Competitiveness and Prosperity.

Il a dit que le Canada ne faisait pas trop mauvaise figure dans le monde. Notre taux de productivité augmente plus vite que n'importe où ailleurs sauf, malheureusement, dans les régimes situés juste au sud de notre frontière. Il y a donc une dizaine de régions des États-Unis où la productivité augmente plus vite qu'ici, mais ce n'est le cas nulle part ailleurs dans le monde.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Vincent.

Monsieur Arthur.

[Français]

M. André Arthur (Portneuf—Jacques-Cartier, Ind.): Merci, monsieur.

Madame McCready, madame Harack, pour ce qui est du financement de votre recherche, je présume que le succès est aussi un facteur qui facilite grandement l'investissement. Le jour où l'une des compagnies que vous représentez inventera un remède contre le rhume, elle n'aura plus à se préoccuper de la collaboration du gouvernement pour assurer, que ce soit directement ou indirectement, ses investissements futurs.

Vous avez dit que le gouvernement devait favoriser l'investissement. Or, quand vous nous dites que les grandes compagnies pharmaceutiques deviendront un partenaire clé, j'ai des réserves. Je pense que le gouvernement aura de la difficulté à justifier des investissements massifs dans le domaine pharmaceutique alors qu'on vient d'apprendre que la majorité des compagnies pharmaceutiques canadiennes dépensent davantage en marketing qu'en recherche.

Est-ce que ça ne rendrait pas l'idée difficile à vendre au public canadien?

[Traduction]

Mme Cate McCready: Il faut tenir compte du financement pour tout le cycle de vie, particulièrement pour les innovations en santé. Le cycle de vie est de 15 à 20 ans, en moyenne. Nous avons un bassin remarquable de 500 petites entreprises émergentes au Canada, et la plupart d'entre elles sont dans le secteur de la santé. Nous ne commercialisons pas très bien leurs produits. Nous démarrons de petites entreprises, les appuyons, les aidons à se lancer, puis nous les laissons tomber. Elles doivent alors trouver des investissements internationaux et canadiens, des partenaires et signer des ententes de permis.

Les entreprises pharmaceutiques occupent une place clé. Elles font partie de cet écosystème de survie pour les idées. Elles ont l'argent et les contacts qu'il faut sur le marché mondial pour commercialiser leurs produits. Bio MS, l'entreprise d'Edmonton dont je vous ai déjà parlé, qui se spécialise dans des technologies de pointe et le savoir-faire canadien sur la sclérose en plaques, vient d'obtenir un financement d'Eli Lilly de 500 millions de dollars. Cet argent lui permettra de faire entrer sa technologie sur le marché. Il n'y avait pas d'autres moyen pour elle d'obtenir du financement. Sa technologie se serait perdue si elle n'avait pas établi ce partenariat, grâce à ses compétences en gestion, à la protection des TI et à un bon partenariat avec une entreprise comme Eli Lilly.

Je pense qu'il faut comprendre la nature du partenariat et son fonctionnement. Nous devons trouver des moyens de continuer de les respecter et d'en établir. Ce n'est pas de la technologie bon marché. Les temps changent. Plus nous comprenons l'appareil biologique de tous les aspects des différents organismes vivants de la planète, plus nous avons besoin d'argent pour transférer ces connaissances en produits qui font une différence dans nos vies.

• (1215)

M. André Arthur: Merci.

En réponse à une question de M. Eyking, monsieur Gander, vous avez dit que nous nous dirigeons rapidement vers un goulot d'étranglement, pour ce qui est du talent et du savoir-faire, et que les universités canadiennes ne pourraient pas former les spécialistes qu'il faut dans quelques années.

Quand vous parlez de tous ces joyeux projets des universités en collaboration avec des entreprises, j'ai l'impression d'être devant un enfant qui se rend dans un cimetière la nuit en sifflant: tout va s'améliorer s'il continue d'espérer que les choses s'améliorent.

Faisons-nous l'autruche?

M. Barry Gander: Je ne pense pas. Je pense que nous nous rendons compte que nous devons adopter une stratégie de partenariat très imaginative dans le monde si nous voulons que cela fonctionne. Comme je l'ai dit, nous pouvons nous lier aux pays du monde avec lesquels les Canadiens ont des affinités pour donner vie aux recherches à valeur ajoutée que nous menons ici au Canada et pour concrétiser jusqu'à bout les projets imaginés grâce à la créativité à valeur ajoutée d'ici.

Je dirais aussi qu'il y a énormément de choses que nous ne faisons pas dans les écoles. Mon collègue Eli m'a rappelé à quel point il y avait des décrocheurs ici et à quel point on pourrait les mettre en valeur. Nous n'allons pas chercher toutes les personnes que nous pourrions.

Mais vous avez bien raison, Eli, de dire que le goulot d'étranglement va se resserrer avant de se dégager.

Il est arrivé quelque chose de drôle il y a quelques mois. Microsoft a ouvert des bureaux à Vancouver. C'était un lieu d'arrivée, parce que Microsoft, aux États-Unis, se heurtait à une politique d'immigration qui ne l'aidait pas. L'entreprise a ouvert ces bureaux pour faire venir des talents du Pakistan et de l'Inde ou d'ailleurs dans le monde à Vancouver et les faire travailler à distance pour Redmond, bien sûr.

Je me demande s'il n'y aurait pas un moyen pour le Canada d'utiliser cette situation. Le Canada pourrait être un lieu d'arrivée pour les cerveaux du monde entier qui veulent intégrer l'économie américaine. Ils n'ont même pas besoin d'être au Canada, mais si nous pouvions nous servir de cela pour attirer des talents, ce serait exceptionnel.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Arthur.

Madame McDonough.

Mme Alexa McDonough: Merci beaucoup.

Je vais reprendre exactement là où vous vous êtes arrêté. J'ai deux questions à poser à celui ou celle qui voudra y répondre.

Premièrement, nous avons beaucoup de difficulté à attirer les jeunes vers ces domaines. À quel point nous penchons-nous vraiment sur les coûts énormes de l'éducation postsecondaire, sur l'incertitude qui entoure le financement de l'éducation postsecondaire? D'après ce que je vois, dans au moins quelques universités de certaines parties du pays, les frais de scolarité de la première année semblent déjà assez prohibitifs, mais dès la seconde année, ils font un bond énorme. Je me demande si cela ne décourage pas les jeunes d'investir eux-mêmes dans ce domaine, parce qu'il n'y a pas assez de fonds publics pour appuyer ces choix.

Deuxièmement, je me demande s'il nous faut nous inquiéter — et les responsables des établissements d'enseignement postsecondaire le mentionnent de temps en temps — des montants insuffisants investis dans la recherche fondamentale, d'où viennent, bien sûr, les grandes percées avant d'être étudiées en recherche appliquée et dans une perspective de développement.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de ces deux questions ou problèmes, selon votre vision des choses.

M. Eli Fathi: Concernant votre second point, la recherche appliquée, il est clair que les collèges se concentrent surtout sur la recherche appliquée, qui consiste à trouver rapidement une solution en vue de la monétisation, de la commercialisation et de la rentabilité de la découverte. De ce point de vue, il y a clairement deux volets distincts: la recherche pure dans les universités, un peu plus loin, et la recherche appliquée dans les collèges. Je pense qu'il faut le souligner. Pour l'instant, une part disproportionnée de l'argent va aux universités plutôt qu'aux collèges. Nous devrions nous demander si nous pouvons réorienter certains investissements pour donner plus d'argent aux collèges.

Pour le reste, concernant l'éducation, on voit bien qu'il y a d'autres pays du monde, comme l'Irlande, où l'éducation est beaucoup moins chère et même gratuite. Il est clair qu'il faut un plus fort achalandage pour cela. Outre les inscriptions aux études postsecondaires, nous devons réfléchir à la fréquentation des écoles secondaires. En Ontario, environ 25 p. 100 des élèves décrochent (je ne connais pas les statistiques d'ailleurs), mais le professeur King a établi qu'un étudiant sur quatre en Ontario n'obtiendrait pas de diplôme d'études secondaires. Donc, si l'on convainquait 5 p.100 d'étudiants de plus de finir leurs études secondaires, nous aurions la solution à notre problème.

Pour ce qui est des ressources humaines, c'est une question à volets multiples. Il faudra nous tourner vers l'immigration, il faudra reformer des employés qui sont déjà là dans d'autres domaines, il faudra convaincre les décrocheurs de continuer leurs études au secondaire, et je pense qu'il faudra aussi nous tourner vers les nombreux Canadiens expatriés qui étudient à l'étranger. Il y a beaucoup de difficultés.

Personnellement, je connais bien l'histoire de ma fille, qui étudie la médecine en Irlande et qui a de la difficulté à revenir au Canada, même si elle a reçu sa formation de l'Université de Toronto et d'ailleurs. Nous n'avons pas les politiques nécessaires pour permettre à ces personnes de revenir facilement sur le marché du travail canadien.

Bref, les solutions sont multiples.

● (1220)

Mme Joanne Harack: Concernant le financement de la recherche fondamentale et celui de la recherche appliquée, la réponse n'est pas évidente. Ce que je vais vous dire est très désagréable à dire en politique: oui, nous devons faire les deux. On ne peut pas arrêter de financer la recherche fondamentale et s'attendre à avoir une culture novatrice. Cela dit, je pense que trop souvent, on croit qu'il suffit de financer la recherche fondamentale dans les universités, les instituts de recherche et les hôpitaux.

Pour ce qui est des réseaux, par exemple, nous savons qu'une seule entreprise qui réussit dans le milieu de la biotechnologie peut créer toute une série d'entreprises. On n'insistera jamais assez sur l'importance d'établir cette entreprise-là.

En réponse à la question sur les ressources humaines, il y a énormément de diversité dans le milieu de la biotechnologie au pays. Dans une région, il peut y avoir d'énormes pénuries alors que dans une autre, d'énormes déséquilibres, en fait. Il n'est pas inhabituel que dans le domaine, à Toronto par exemple, on affiche un poste d'entrée et qu'il y ait 400 candidats, alors que ce n'est pas du tout la même chose dans d'autres parties du pays. Il faut y réfléchir aussi.

Le président: Merci.

Merci, madame McDonough.

Écoutons M. McTeague.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Pilat, j'aimerais vous occuper un peu. Je ne voulais pas que nous pensions que vous êtes si loin de nous que vous ne pouvez pas au moins participer à la discussion.

Je regarde les chiffres tirés du rapport de 2006 de l'OCDE, intitulé *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*. Ils portent à croire que la croissance du Canada a augmenté selon les dépenses brutes en R-D, mais nous traînons toujours derrière la moyenne de l'OCDE.

Je me demande si vous avez une opinion sur les objectifs d'intensité de la recherche. Pour reprendre la vieille expression de Yogi Berra, si on ne sait pas où l'on s'en va, il y a de bonnes chances qu'on aboutisse ailleurs. Croyez-vous que nous devrions nous donner des objectifs pour l'intensité de la recherche, surtout si nous voulons améliorer notre bilan de rentabilité?

M. Dirk Pilat: L'OCDE a toujours été assez critique à l'égard de ces objectifs, parce qu'on pense souvent que si l'on augmente l'intensité de la R-D, c'est le résultat d'un processus, en gros. Vous essayez de favoriser l'innovation dans votre économie et si vous le faites bien, que vous utilisez tous les bons outils, vous pourrez peut-être augmenter l'intensité de la recherche. Quand on se donne un objectif et qu'on essaie de l'atteindre, on se met souvent à se demander comment on peut y arriver; de combien de personnes on a besoin; de quelles entreprises on a besoin pour augmenter l'intensité de la R-D. Je pense que cela peut parfois avoir une incidence étrange sur la politique publique et ne mène pas nécessairement là où veut.

En Europe, pour l'instant, on met beaucoup l'accent sur l'intensité de la recherche dans ce qu'on appelle le programme de Lisbonne. Je pense qu'on entend beaucoup dire là-bas que cette initiative a centré beaucoup l'attention sur les décideurs et sur l'innovation comme objectif politique important. C'est l'avantage.

Pour ce qui est de l'objectif en tant que tel, je pense que c'est une question d'innovation, de productivité et de croissance économique. La R-D en fait partie intégrante, mais ce n'en est qu'un élément. Elle est importante, mais ce n'est pas la seule chose sur laquelle il faut se concentrer. Je pense qu'il faut la mettre en contexte.

• (1225)

L'hon. Dan McTeague: Quels sont les risques auxquels le gouvernement s'expose s'il investit dans la R-D seulement pour favoriser les nouvelles idées et les innovations, mais qu'elles sont commercialisées ailleurs dans le monde, si nos percées, le fruit de nos investissements, finissent par aboutir en Suisse, en Corée ou ailleurs? À quel point ce problème est-il réel pour le Canada à votre avis?

M. Dirk Pilat: Je pense que c'est un problème pour n'importe quel pays, mais qu'il faut aussi se demander ce que l'on obtient en retour. Bien sûr, certaines inventions du Canada vont se concrétiser ailleurs. Le truc, c'est de ramener des choses au Canada aussi. Je pense qu'il faut surtout rester branché, qu'il faut faire partie du système d'innovation mondiale qui est en train d'émerger.

Il y a beaucoup de grandes entreprises qui font une partie de leur R-D, de leurs innovations, aux États-Unis et au Canada. Il y en a aussi en Europe. Il y en a en Chine. Les entreprises profitent des compétences et du savoir de différents endroits. Le véritable truc, c'est d'essayer de rester branché à ce réseau et de miser sur ses propres forces et ses propres compétences. Bien sûr, le Canada a des forces bien réelles, donc je pense surtout qu'il faut miser là-dessus.

L'hon. Dan McTeague: Merci, monsieur Pilat.

Mme Harack et Cate (je suis content de vous revoir), j'aimerais connaître votre opinion sur le rôle du capital de risque dans l'aide aux nouvelles entreprises en incubation, qui réclament qu'on leur fasse une place ici, au Canada. Y a-t-il place à l'amélioration? Je serais porté à croire que l'accès au financement, bien avant toutes ces autres considérations, est un prérequis important pour le succès.

Mme Cate McCready: Il est difficile pour les Canadiens d'entendre constamment que nos marchés de capitaux sont si petits. Encore une fois, politiquement, il est difficile pour nous de dire que nous avons besoin d'investissements internationaux. Est-ce que cela permet à la technologie de s'échapper du pays?

Le marché de la VC n'est qu'un élément particulier des domaines dans lesquels nos entreprises essaient désespérément d'établir des relations. Nous essayons d'établir une grille de référence avec nos homologues américains pour établir des relations plus intégrées avec les États-Unis. Il y a certainement plus d'argent là-bas, mais il y a

aussi plus de connaissances pour ce qui est d'investir dans notre secteur.

La grille de présentation de base, essentiellement... C'est l'une des premières fois qu'une telle chose se fait dans notre milieu, ce qui est ironique, 25 ans après la naissance de cette technologie. Encore une fois, c'est un exercice d'établissement de relations à long terme qui sera intrinsèque au financement du cycle de vie de développement de l'industrie.

L'hon. Dan McTeague: Je pense que nous pourrions produire les prochaines générations. La R-D est là. L'éducation est là. Une entreprise présente une idée qui secoue le monde, mais ne peut pas fabriquer le produit au Canada sans le vendre, sans le céder, elle ne peut tout simplement pas continuer. Il y a des milliers d'exemples de cela. Je pourrais moi-même vous en donner plusieurs. Certains de mes collègues à ce comité l'ont déjà souligné eux aussi.

Je me demande s'il y a de nouveaux outils ou des outils actuels que nous pourrions envisager.

Je pense que c'était le temps que j'avais.

Le président: Soyez très brève, madame McCready.

Mme Cate McCready: Pour vous répondre, monsieur McTeague, nous réclavons particulièrement la modernisation du régime de crédits d'impôt pour la RS et le DE. C'est pour le gouvernement actuel un moyen d'agir immédiatement. Je pense que nous avons terriblement à perdre si nous laissons disparaître ce programme de crédits d'impôt vieux de 17 ans. Il a tellement profité au pays qu'il serait bête de ne pas le moderniser ni l'adapter à la dynamique d'investissement mondial du XXI^e siècle. En augmentant le seuil pour les SPCC, qui nuit tellement à beaucoup d'entreprises ici, et en faisant passer la limite de 2 à 10 millions de dollars, nous indiquerions immédiatement au monde que le Canada a un environnement très adaptable.

Le président: Merci.

Merci, monsieur McTeague.

Nous allons maintenant écouter M. Stanton. La parole est à vous.

M. Bruce Stanton: Merci, monsieur le président.

Madame McCready, c'était une excellente entrée en matière pour ma question. C'est exactement là où je voulais en venir.

Vous nous demandez de revoir le crédit fiscal pour les entreprises installées hors du Canada, les grandes entreprises, le remboursement et le reste. Pourtant, si l'on regarde la part actuelle des investissements du gouvernement en R-D, nous sommes bien au-delà de la moyenne de l'OCDE. Le secteur privé traîne de la patte, en termes relatifs, donc comment le gouvernement pourrait-il être certain que s'il augmente ses investissements au-delà des 3 milliards de dollars qu'il investit déjà chaque année, il va stimuler suffisamment le secteur privé pour l'inciter à augmenter sa contribution?

• (1230)

Mme Cate McCready: Je reviens constamment sur le fait que notre secteur particulier contribue en réalité plus de 12 p. 100 des dépenses globales engagées par des entreprises dans la R-D au Canada. Donc, pour un aussi petit groupe technologique que le nôtre par rapport à certains qui sont présents ici à la table, nous faisons notre large part en termes de dynamique d'investissement canadien — tout comme, dans l'ensemble, les sociétés qui ont des produits bien établis sur le marché international.

Nul n'essaie de dire qu'un léger changement dans la RS&DE modifiera la dynamique générale, mais c'est un élément d'une série de possibilités permettant de mettre en place un régime intégré d'investissement que le Canada doit examiner. J'en veux pour exemple des pays comme l'Indonésie, qui injecte 50 milliards de dollars dans les stratégies biotechniques, ou encore l'Inde, qui a créé un ministère de la Biotechnologie. Quand on voit des entreprises sud-américaines investir des dizaines de milliards de dollars dans cette technologie, on se demande pourquoi on ne pourrait pas le faire ici.

Je répète que c'est une possibilité parmi d'autres et qu'il faut bâtir un tout.

M. Bruce Stanton: Monsieur le président, je vous remercie.

Je ne peux laisser passer cette occasion. À notre ami de l'OCDE, en ce qui concerne le travail que vous effectuez, soit examiner des modèles de ce qui attend les pays membres, je me demande si vous pouvez éclairer un peu notre lanterne au sujet de ce que vous prévoyez pour le Canada en termes d'économie courante et des défis qui l'attendent à court terme.

M. Dirk Pilat: Il est difficile pour moi de commenter tous les aspects de l'économie canadienne, parce que je ne suis pas responsable de cette partie des travaux, mais dans la mesure où l'innovation dans les sciences est concernée, je crois qu'il y a beaucoup à faire au Canada, comme dans de nombreux autres pays de l'OCDE. En règle générale, beaucoup de pays s'interrogent actuellement sur ce qu'ils peuvent faire au sujet de l'innovation dans le secteur des services, de sorte que vous n'êtes pas les seuls. C'est un problème que nous observons partout.

L'autre problème que nous observons également partout actuellement est toute la question des connaissances poussées que nous avons au sujet de la façon d'accroître la R-D, d'accroître la contribution des sciences et de la technologie à la R-D, mais notre ignorance en matière de commercialisation et la façon de bien le faire, comment nous pouvons créer des débouchés pour l'innovation, comment nous pouvons contribuer davantage en innovation. À mon avis, c'est là que résident certaines des tensions réelles actuellement, là que se situent les véritables problèmes.

Un troisième domaine, selon moi, est la façon de faire face à la mondialisation de l'innovation, comment faire face au fait que la Chine s'impose maintenant comme une des plus grandes économies mondiales, non seulement en termes d'économie, mais également en termes de sciences et d'innovation. Comment s'y adapter et comment trouver son propre créneau dans cette économie mondiale? Je crois que c'est là le défi que nous cherchons tous à relever.

Le quatrième domaine concerne, bien sûr, les ressources humaines. Vous en avez discuté, je crois, abondamment déjà, mais c'est un problème commun à presque tous les pays membres de l'OCDE. Tous sont aux prises avec ce problème. Nous avons une société vieillissante. Des membres de la population active prennent leur retraite sans qu'il y ait assez de nouveaux venus pour assurer la relève, de sorte que c'est un problème. Nous tentons de contribuer

par nos travaux à trouver une solution, mais il n'existe pas de solution facile.

Le président: Monsieur Stanton, trente secondes.

M. Bruce Stanton: Si j'ai bien compris ce que vous et les porte-parole de BIOTECanada avez dit, c'est qu'il faut vraiment aller voir ce qui se fait ailleurs que dans les trente pays membres, de manière à mieux comprendre la situation du Canada dans le contexte mondial.

Ai-je bien compris? Votre commentaire au sujet de la nécessité de s'insérer dans une chaîne et ou de faire partie d'un système est intéressant. C'est exactement ce vers quoi nous semblons nous orienter, tout comme le secteur manufacturier fait partie d'une chaîne d'approvisionnement mondiale... La présidence tente de m'interrompre.

Le président: Quelle excellente façon de terminer!

Chers collègues, nous sommes saisis d'une motion. C'est pourquoi nous tentons de terminer tôt ce soir.

En tant que président, je tenais à remercier tous les témoins de leur déclaration, de leur présence ici aujourd'hui.

Je sais que la question de la productivité et de l'innovation a déjà été abordée, mais j'aimerais y revenir et en finir une fois pour toutes.

Monsieur Pilat, à la page 3 de votre exposé, il est question de la croissance de la productivité et du lien entre le secteur des services et la productivité. Le comité s'est fait dire plus tôt que la croissance de la productivité dans le secteur des services a été meilleure par rapport à d'autres secteurs, qu'il y a eu une croissance de la productivité dans ce secteur plus forte que dans les autres, mais vous parlez du fait que le secteur des services fait un faible apport à la croissance de la productivité dans plusieurs pays de l'OCDE. Comme dernières observations, pourriez-vous nous parler du lien entre l'innovation en matière de productivité et le secteur des services et certaines améliorations que nous pourrions faire dans ce secteur en vue d'en accroître la productivité?

• (1235)

M. Dirk Pilat: Je crois que ce que nous avons observé au cours de la dernière décennie, c'est que quelques pays membres de l'OCDE, plus particulièrement l'Australie et les États-Unis, ont affiché un bond de la croissance de leur productivité dans le secteur des services. Le Canada ne s'en est pas trop mal sorti sur ce plan, mais probablement pas aussi bien que les États-Unis et certains autres.

Une bonne partie de cette croissance vient d'une plus grande innovation dans le secteur des services, de nouveaux produits, de nouvelles façons d'assurer la prestation des services. Une bonne partie du phénomène s'explique par la façon dont nous utilisons les technologies de l'information à notre avantage. Je crois par ailleurs que ce que nous continuons d'observer dans de nombreux pays européens, c'est l'absence d'un pareil dynamisme dans le secteur des services. Le Canada est probablement à mi-chemin sur ce plan, entre le dynamisme des États-Unis et de l'Australie et la stagnation en Europe. Vous êtes probablement plus dynamiques que de nombreux pays européens dans le secteur des services, mais pas tout à fait autant que vous pourriez probablement l'être — pour être bref.

Le président: Je vous remercie.

Un dernier commentaire? Pourrions-nous mieux faire sur le plan de la productivité?

M. Barry Gander: J'aimerais simplement souligner l'importance de la productivité dans le secteur des services. Étant donné que celui-ci représente une large part de notre économie, pour que notre productivité connaisse un taux de croissance identique à celui du secteur des TCI, qui est de 7 ou de 8 p. 100 environ, il faudrait accroître la productivité du secteur des services de 12 p. 100 environ. Pour atteindre cette cible dans le secteur manufacturier, il faudrait relever la productivité de moitié, ce qui est un défi plutôt de taille.

Par conséquent, le comité se concentre assurément sur le bon secteur, celui des services, et certes les chaînes d'approvisionnement. Je pourrais vous parler de ce que des membres comme Xerox sont en train de faire et de la nanotechnologie, et de tout...

Le président: Je vous en remercie énormément.

Je tiens à vous remercier tous d'avoir répondu à notre invitation.

Monsieur Pilat, je vous suis reconnaissant d'avoir accepté d'être des nôtres par vidéoconférence.

Si l'un d'entre vous a d'autres informations à présenter au comité, qu'il n'hésite pas à le faire. Nous ferons en sorte que cela figure dans notre rapport final.

Chers collègues, nous allons suspendre nos délibérations pour deux ou trois minutes, après quoi nous passerons à l'étude de la motion de Mme Brunelle. Je vous remercie.

•(1235)

(Pause)

•(1240)

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Nous allons maintenant passer à la motion de Mme Brunelle. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire qu'elle nous en fasse une lecture officielle, puisque cela a déjà été fait.

Madame Brunelle, nous allons commencer par vous.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Monsieur le président, je vais simplement rappeler qu'on devait attendre l'avis du Comité permanent des finances, où une motion un peu semblable avait été présentée, avant de revenir à celle-ci. Hier, la motion a été rejetée par le Comité permanent des finances. C'est pourquoi je reviens à la présente motion aujourd'hui.

Il me semble très à propos, étant donné que ce comité s'est penché sur la crise importante affectant les secteurs manufacturier et forestier, d'adopter cette motion. Elle demande qu'on applique un plan d'aide bonifié destiné à l'industrie, qu'on octroie des fonds à Partenariat technologique Canada et des contributions remboursables aux entreprises. Cette motion concorde parfaitement avec le rapport qui a été adopté unanimement par ce comité. J'encouragerais donc les membres du comité à appuyer cette motion. Ça nous permettra de poursuivre ce débat à la Chambre et d'apporter notre aide aux secteurs manufacturier et forestier. Ce serait sûrement très apprécié des intervenants de ces secteurs.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Brunelle.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir?

Monsieur Carrie.

M. Colin Carrie: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Nous n'appuierons pas la motion à l'étude. Si l'on examine la proposition, on se rend compte que les libéraux aboliraient le programme Partenariat technologique Canada annoncé en 2005,

même s'il continue d'exister pour en assumer les obligations. Le programme comportait plusieurs lacunes graves.

D'autres mesures proposées dans la motion pourraient compromettre nos accords commerciaux internationaux.

•(1245)

Le président: Monsieur Carrie, je vous remercie.

Mme McDonough a demandé à prendre la parole.

Mme Alexa McDonough: J'aimerais prendre la parole en faveur de la motion.

Nous sommes tous conscients du nombre faramineux d'emplois perdus dans les secteurs manufacturier et forestier. Bien que le gouvernement semble s'appêter à y réagir de manière un peu plus convenable et opportune, nous savons que la proposition dont la Chambre est sur le point d'être saisie est nettement insuffisante étant donné le lourd impact qu'ont eu les pertes d'emploi.

La motion à l'étude est un pas dans la bonne voie, en ce sens qu'elle propose que plus de ressources soient injectées pour faire face à la crise vraiment nationale créée par les pertes d'emplois.

Le président: Je vous remercie.

M. Stanton est le suivant.

M. Bruce Stanton: Monsieur le président, je vous remercie.

Au cours des derniers mois, nous avons entendu à quel point il répugne au gouvernement de faire des interventions de ce genre, à injecter des fonds publics. Cela ne veut pas dire qu'il est impossible de le faire, mais quand un gouvernement décide de faire plus particulièrement ce genre d'intervention lourde sur le plan monétaire afin de conforter l'économie, des témoins nous ont affirmé, il y a plusieurs séances, qu'en fait, c'est tout le contraire de ce qu'il faut faire.

Nous reconnaissons, comme mon honorable collègue vient en fait tout juste de le mentionner, que le gouvernement a mis sur pied le fonds de développement communautaire pour des industries particulières, surtout dans les localités mono-industrielles, afin de les aider — et nous ignorons les éventuels résultats — en reconnaissance du fait qu'il faut assurer une certaine période de transition face à un éventuel fléchissement de l'économie comme celui que nous avons observé.

Toutefois, le fait demeure que la meilleure approche, celle qui a résisté à l'épreuve du temps, particulièrement depuis les années 1980, a consisté à faire en sorte que de bonnes politiques économiques sont mises en oeuvre sur un plan plus général, qu'il ne faut pas essayer de... On reconnaît qu'il y aura des adaptations à faire. Nous avons entendu dire, il n'y a pas si longtemps, que nous n'étions pas à l'abri de la conjoncture économique mondiale, qu'elle continuerait d'avoir un impact sur nous. La meilleure façon dont nous pouvons nous protéger contre cet impact est d'adopter de bonnes politiques macroéconomiques et d'avoir en place un climat concurrentiel dynamique, mais pas au point d'injecter des deniers publics en vue de boucher des trous prévisibles en attendant que l'adaptation se fasse. Il y aura effectivement des pertes d'emplois, ce qui ne plaît à personne, mais on continue de nous affirmer qu'en tant que pays, c'est une réalité à laquelle nous serons confrontés périodiquement et secteur par secteur.

Ce qu'il faut faire, c'est trouver le moyen de faire en sorte qu'on continuera de créer des débouchés et que l'investissement continuera de fructifier au Canada. Ce genre d'investissement va créer des emplois rémunérateurs dans l'industrie du savoir, dans des entreprises qui peuvent en fait fournir aux familles le genre de revenu dont elles ont besoin pour améliorer leur sort et vivre tout en renforçant notre économie.

Monsieur le président, il me semble que c'est en fait la voie que s'est donnée le Canada il y a quelques années déjà et qu'il faut maintenir ce cap et résister à la tentation, aussi opportune cette solution soit-elle sur le plan politique, de faire des interventions monétaires trop lourdes.

Je m'inscris donc en faux contre la motion, conscient que nous nous sommes déjà engagés à en respecter une partie. Le fonds de développement communautaire est très précis, et j'espère qu'il recueillera de larges appuis au sein des partis à la Chambre. Toutefois, j'estime que l'initiative à elle seule est une approche bonne et sée qui nous amènera là où nous devons aller et que la motion à l'étude est superflue.

Le président: Je vous remercie.

D'après ma liste, c'est le tour de M. Brison, suivi de M. Carrie et de M. Arthur.

Monsieur Brison.

• (1250)

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le président, merci. J'aurais quelques points à faire valoir.

Tout d'abord, en ce qui concerne ce qu'a dit M. Carrie, soit que les libéraux ont aboli le programme Partenariat technologique Canada, en fait c'était David Emerson qui, si je ne m'abuse, en tant que député libéral membre du Cabinet avait non pas aboli, mais en fait introduit un nouveau programme, l'avait remodelé, en avait changé les critères et l'appellation et tout le reste. Ce n'est pas tout à fait ce que je qualifierais d'abolition.

Pour ce qui est de l'esprit dans lequel la motion est faite, nous sommes comme le Bloc d'avis que d'importants investissements dans la compétitivité du secteur manufacturier, dans la foresterie et dans des entreprises en détresse sont d'une importance névralgique actuellement. Nous déplorons l'abolition du fonds de foresterie d'un milliard et demi de dollars que notre gouvernement avait introduit avant les dernières élections. Ce sont les libéraux qui l'ont mis en place. Les conservateurs ont attendu deux ans avant d'introduire un programme d'un milliard de dollars qui est moins ciblé, ce que nous déplorons.

Donc, nous sommes d'accord avec l'esprit de la motion. Ce qui nous préoccupe, madame Brunelle, ce sont les montants dont il est question.

Je me suis entretenu avec notre porte-parole en matière de finances et avec les membres de notre équipe économique, et l'une des raisons pour lesquelles on s'opposait à la motion était les montants inscrits. Donc, nous appuyons l'esprit de la motion et nous envisagerions d'appuyer une motion dont les montants seraient moins précis, parce qu'il faut les inscrire dans une enveloppe budgétaire qu'on peut défendre.

Donc, un des défis qu'il faut relever actuellement — et en fait, il y avait des articles à ce sujet dans *Report on Business* aujourd'hui —, c'est que la diminution de la TPS a représenté un manque à gagner de 14 millions de dollars par année pour le Trésor fédéral, de sorte que nous avons moins de jeu. Il faut agir de manière responsable, que

l'on soit dans l'opposition ou au gouvernement, de manière à éviter à tout prix de replonger le pays dans un déficit.

C'est là notre préoccupation, c'est-à-dire les montants précisés dans la motion. Nous en appuyons l'esprit et envisagerions d'appuyer une proposition qui soit faite dans le même esprit, mais qui soit moins précise, en termes de montants.

Le président: Monsieur Brison, proposez-vous un amendement?

L'hon. Scott Brison: C'est une question qu'il faudrait poser au Bloc. Je suppose que Mme Brunelle aimerait tout d'abord réagir à ce que j'ai dit.

Le président: D'accord. La parole va maintenant à M. Carrie, suivi de M. Arthur, de M. Van Kesteren, puis de Mme Brunelle.

Monsieur Carrie.

M. Colin Carrie: Oui. J'aimerais revenir sur les propos de mon collègue selon lesquels les libéraux avaient effectivement créé un fonds d'un milliard et demi de dollars, mais je crois qu'il avait simplement été annoncé, qu'il n'a jamais été financé. Or, grâce à notre accord relatif au bois d'oeuvre, nous avons obtenu que 5 milliards de dollars soient rendus aux entreprises. Ce n'était pas un prêt; cet argent a réellement été remboursé aux entreprises.

C'est vrai qu'il faut examiner de près la motion, parce qu'elle propose l'injection de montants considérables. À nouveau, le Bloc nous a effectivement appuyés pour l'entente en matière de bois d'oeuvre. Et le milliard et demi de dollars en contributions remboursables, une forme quelconque de prêts, compromettrait effectivement des ententes internationales signées par le Canada.

J'aimerais souligner au comité également que j'ai eu l'occasion d'assister à une séance du Comité du commerce international qui a examiné une motion très analogue, et durant cette séance, un des collègues libéraux a fait valoir un excellent point — je crois que c'était M. Maloney. La motion a été présentée à quatre comités différents. On en propose l'adoption et qu'il en soit fait rapport à la Chambre, ce qui signifierait trois heures de débat, de sorte qu'il faudrait en tout 12 heures pour débattre de cette motion. Le collègue a dit que de tels agissements étaient indignes de la Chambre des communes. Donc, au sein de ce comité-là, cette partie de la proposition a été entièrement retirée du texte de la motion.

Je tenais simplement à le souligner.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Arthur.

[Français]

M. André Arthur: Merci, monsieur le président.

Si on examine cette question d'un point de vue national, on peut arriver à des interprétations et à des analyses qui sont sans doute très savantes, mais qui sont peut-être un peu déconnectées. Permettez au député de Portneuf—Jacques-Cartier que je suis de vous dire que jeudi dernier, au coeur de mon comté, une entreprise forestière, une papetière, AbitibiBowater, a fermé une usine qui emploie quelques centaines de travailleurs, dont le nombre avait été réduit au cours des dernières années. Actuellement, il s'agit d'environ 250 personnes.

Cette fermeture a été présentée comme temporaire, ce qui est probablement un mensonge de la part d'une compagnie désireuse de continuer à couper du bois en faisant croire que l'usine pourra rouvrir.

Ce n'est pas très rassurant et, personnellement, la motion de Mme Brunelle me place devant un choix déchirant. On voudrait aider tous les gens qui ont des difficultés. Ce serait tellement plus simple. Par contre, si je regarde ce qui arrive dans mon comté à une compagnie qui s'est honteusement endettée au fil des années en réagissant mal aux difficultés au lieu de s'améliorer...

Face à un syndicat qui a toujours négocié avec brutalité, plaçant ainsi cette compagnie dans une situation où la productivité ne pouvait pas s'améliorer, l'arrivée d'un chèque du gouvernement canadien, en plus de cette situation, consacrera un état de fait qui prouvera à tout le monde qu'il n'y avait pas de solution et qu'il n'y en aura pas. Cependant, les politiciens vont vouloir « acheter » du temps.

Le fait de continuer à penser qu'aider d'immenses compagnies multinationales et des syndicats butés et bornés comme la CSN va favoriser l'avenir aggravera simplement le problème, du moins en ce qui concerne l'entreprise de mon comté qui a fermé ses portes jeudi.

J'aime beaucoup mieux attendre et laisser ces gens s'organiser en adultes et comprendre que la situation actuelle est grave dans le domaine de la foresterie au Québec. Étonnamment, elle est beaucoup plus grave pour les grandes compagnies multinationales et pour les syndicats énormes que pour les petites compagnies qui comptent environ 100 employés et qui, à l'heure actuelle, sont presque toutes florissantes parce qu'elles se sont adaptées aux nouvelles conditions du marché. Ce sont les grandes compagnies qui manquent de souplesse et les gros syndicats qui manquent d'humanité qui ont créé la situation actuelle dans mon comté.

J'aime beaucoup mieux attendre que de l'argent devienne disponible pour aider ceux qui ont véritablement besoin d'aide dans ce contexte de crise forestière, c'est-à-dire les collectivités dont l'avenir économique dépend de l'activité qui sera perdue, que de donner de l'argent à des enfants gâtés qui en voudront toujours davantage et qui ne régleront jamais leurs problèmes si on continue à leur venir en aide.

• (1255)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Je tiens seulement à rappeler aux membres du comité qu'il est presque 13 heures. Certains m'ont demandé que la séance soit levée au plus tard à 13 heures. Il semble y avoir une certaine ambivalence. On dit qu'il faut que la séance prenne fin à 13 heures au plus tard, mais on passe son temps à ajouter des noms à la liste des intervenants.

L'hon. Dan McTeague: Nous n'avons plus de nom à ajouter.

Le président: Il reste M. Van Kesteren, Mme Brunelle, Mme McDonough, M. Stanton et M. Vincent.

M. Dave Van Kesteren: Merci, monsieur le président.

Je tiens à ajouter que cette étude du secteur des services ainsi que la précédente portant sur l'industrie ont donné des résultats remarquables dont nous pouvons être très fiers. On a dit, et il faut le répéter, qu'une intervention du gouvernement n'est pas la solution à notre problème.

Si nous retournons en arrière et regardons la déclaration d'un récent témoin, je crois qu'il s'agissait de M. Lazar, de l'Association des produits forestiers du Canada — je pense que c'était son nom, je ne me souviens pas — je dois avouer que lorsqu'il est venu ici, s'asseoir du côté ministériel, je me suis dit que nous allions nous faire assommer, et j'y étais bien préparé. Mais dans son témoignage,

ce qu'il proposait et souhaitait, c'est qu'on laisse l'industrie forestière tranquille. Il a dit clairement qu'il y aurait des dégâts, qu'ils avaient besoin de nous, mais qu'ils survivraient. Ce serait difficile, mais que lorsqu'ils en sortiraient, ils seraient encore plus forts. Vous n'avez qu'à vérifier le témoignage de cet homme.

Il a ajouté — et c'est frappant; je crois que cela revient à ce que disait M. Arthur, ainsi que certains autres collègues — que les problèmes auxquels est confrontée l'industrie forestière aujourd'hui sont les conséquences directes de l'intervention de l'État et de l'insistance des gouvernements auprès des entreprises pour qu'elles s'installent dans des régions où ce n'était pas avantageux de le faire, sur le plan économique.

Cela contredit ce que nous avons maintes fois entendu de la part de tous nos témoins, que ce soit ceux du secteur des services ou des dirigeants de l'industrie. Ils veulent des règles du jeu équitables, des réductions d'impôts, une harmonisation. Ce sont les mots clés. Ce sont les choses qu'ils nous disent. Ils ne demandent pas que le gouvernement les subventionne ou renfloue leurs entreprises. Ils considèrent cela comme une chose du passé qui s'est avérée inefficace.

Devons-nous proposer d'emprunter de nouveau cette voie? Nous allons dans une direction où, en tant que comité, nos études révèlent...

• (1300)

Le président: Monsieur McTeague.

L'hon. Dan McTeague: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je suis sincèrement désolé d'interrompre M. Van Kesteren sur sa lancée, mais il est 13 heures. Plusieurs membres du comité, y compris le président, ont indiqué qu'ils devaient se rendre à des réunions à cette heure-là.

Monsieur le président, je crois que nous devons faire un certain compromis. J'aimerais que nous en discutions. Si cela convient à Mme Brunelle,

[Français]

j'aimerais qu'on reporte cette question à demain ou à la prochaine séance. Je sais que tout le monde doit quitter à 13 heures. Ce n'est pas là le problème. J'ai simplement proposé qu'on supprime les mots après le mot « manufacturière »

[Traduction]

... et il s'agit du même rappel au Règlement...

[Français]

jusqu'aux mots « et que rapport de l'adoption de cette motion soit fait par la Chambre des communes à la première occasion. »

Mme Paule Brunelle: Donc, la motion se lirait comme suit: Que le comité recommande au gouvernement, compte tenu de la gravité de la crise qui sévit dans les secteurs forestier et manufacturier...

Il n'y aurait plus rien après?

L'hon. Dan McTeague: ... de mettre en oeuvre...

Mme Paule Brunelle: ... de mettre en oeuvre dans les plus brefs délais...

L'hon. Dan McTeague: ... un plan d'aide bonifié à l'industrie forestière et manufacturière et que rapport de l'adoption de cette motion soit fait à la Chambre ...

Mme Paule Brunelle: Oui.

[Traduction]

L'hon. Dan McTeague: Monsieur le président, c'est simplement pour dire que c'est ce que nous appuierons. Si vous souhaitez que nous en rediscutions à la prochaine rencontre, je crois que ce serait préférable que Mme Brunelle soit d'accord, car il y aura certainement aussi un débat sur cette motion.

Je ne peux pas faire cela aux conservateurs; ce serait les trahir.

Le président: Pouvons-nous en reparler jeudi?

[Français]

Mme Paule Brunelle: Nous sommes d'accord.

[Traduction]

Le président: Monsieur Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren: Pourrions-nous aussi obtenir la transcription du témoignage du représentant de l'Association des produits forestiers du Canada? Je crois vraiment que c'est pertinent.

Le président: Très bien. Nous en ferons parvenir un exemplaire à tous les membres.

Madame Brunelle.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Peut-on s'assurer qu'on traite de cette question au début de la prochaine rencontre, s'il vous plaît?

[Traduction]

Le président: Le problème, d'après ce que je comprends, c'est que nous nous étions entendus pour traiter des motions après la comparution des témoins. Si le comité souhaite revenir sur sa décision, c'est possible. Mais je crois que c'est ce que nous avions convenu au début.

L'hon. Dan McTeague: Monsieur le président, serait-il utile que nous arrivions une heure ou trente minutes plus tôt?

[Français]

Mme Paule Brunelle: Oui.

[Traduction]

L'hon. Dan McTeague: Trente minutes ou une heure?

Colin, c'est à vous de décider.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Oui, à 10 h 30.

[Traduction]

M. Colin Carrie: Pouvons-nous en parler entre les réunions?

L'hon. Dan McTeague: Ce sera donc provisoirement à 10 h 30, monsieur le président. Nous nous rencontrerons 30 minutes plus tôt. Si nous n'avons pas terminé à 11 heures, nous continuerons à la fin de la séance.

Le président: La rencontre est fixée à 10 h 30.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Ça va? D'accord. On commencerait donc par la proposition amendée.

[Traduction]

Le président: Pourquoi ne pas limiter la comparution des témoins à 90 minutes, puis commencer avec la motion et se garder 30 minutes à la fin de la rencontre de jeudi pour terminer d'en parler? Cela vous convient-il?

Des voix: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.